RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 13 juin 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-36

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 18 JUIN 2025

Date de transmission : 18 JUIN 2025

Date de réception rectorat : 18 JUIN 2025

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PRÉSENTATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

VU *le code de l'éducation ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
VU *la délibération du Conseil d'administration du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *les documents présentés en conseil d'administration et annexés à la présente délibération ;*

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, réuni en formation plénière le 13 juin 2025, a été informé du schéma directeur de la vie étudiante, tel que présenté dans les documents annexés à la délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La Directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 13 juin 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Modalités de recours *: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

2025-2030

SOMMAIRE

Éditos	**3-4**
Données de cadrage	**6-10**
Extrait des résultats de l'enquête interne	**11-18**
Les grands axes du SDVE	**19**
Axe 1 : Assurer le bien-être, l'inclusion et la solidarité au sein de l'université	**20-22**
Axe 2 : Développer et diversifier les lieux de vie étudiante	**23-25**
Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des étudiants à la vie universitaire	**26-28**
Axe 4 : Faciliter l'accueil des étudiants et améliorer l'accès à l'information	**29-31**
Liste des annexes	**32**

Note: Dans le document final, l'écriture inclusive sera appliquée uniquement au mot étudiant·es, afin de rendre visibles, de manière synthétique et lisible, toutes les identités de genre. Ce choix éditorial vise à assurer une cohérence terminologique tout en maintenant la clarté et la fluidité de lecture.

ÉDITO+PHOTO (Président de l'UPEC)

ÉDITO+PHOTO (Vice-présidente étudiante)

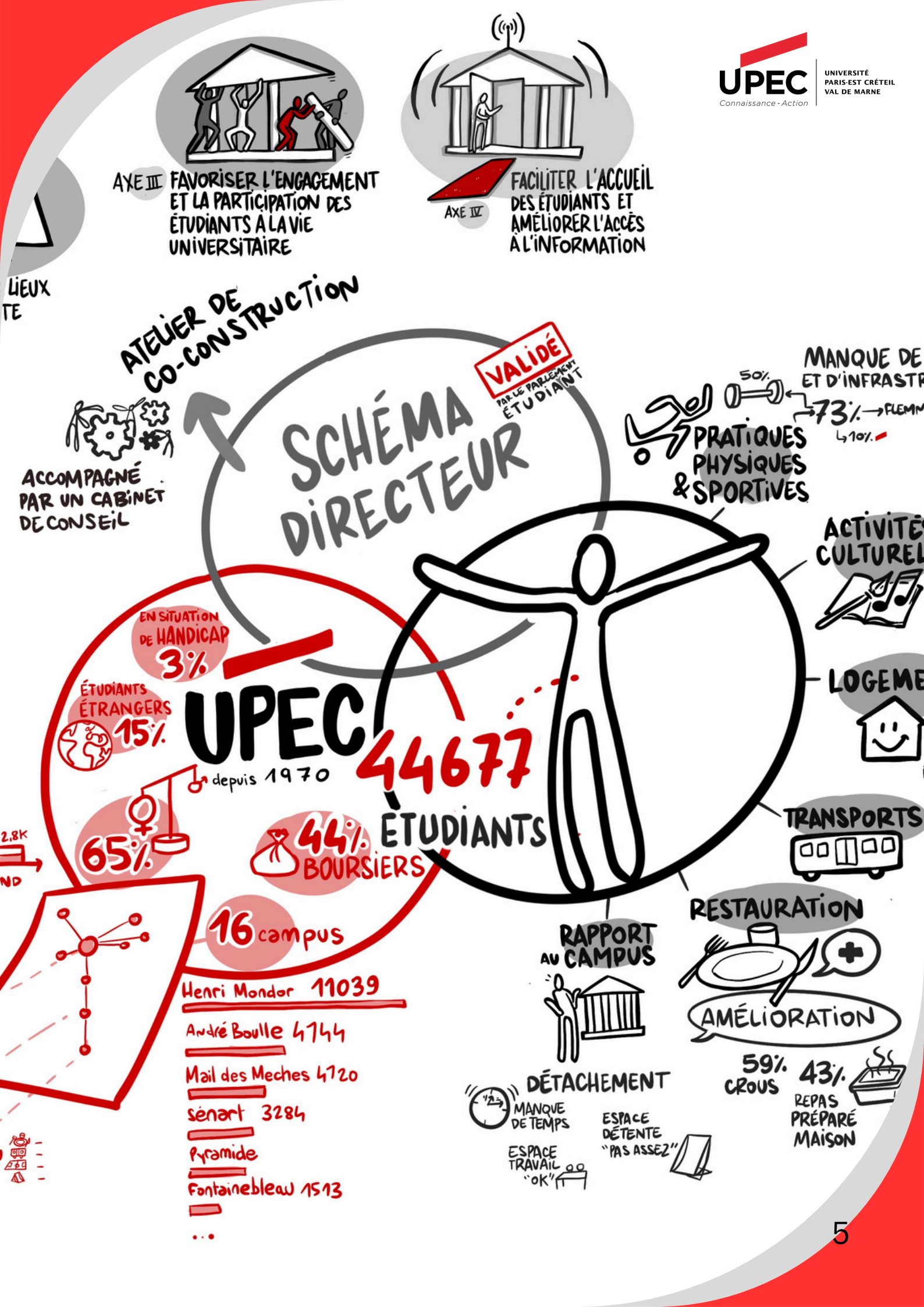
AXE III FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE UNIVERSITAIRE
AXE IV FACILITER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION
LIEUX
TE
ATELIER DE CO-CONSTRUCTION
ACCOMPAGNÉ PAR UN CABINET DE CONSEIL
SCHÉMA DIRECTEUR
VALIDÉ PAR LE PARLEMENT ÉTUDIANT
MANQUE DE
ET D'INFRASTR
50%
73% → PLEMM
↳ 10%
PRATIQUES PHYSIQUES & SPORTIVES
ACTIVITÉ CULTUREL
LOGEME
TRANSPORTS
RESTAURATION
AMÉLIORATION
59% CROUS
43% REPAS PRÉPARÉ MAISON
RAPPORT AU CAMPUS
DÉTACHEMENT
MANQUE DE TEMPS
ESPACE TRAVAIL "OK"
ESPACE DÉTENTE "PAS ASSEZ"
EN SITUATION DE HANDICAP 3%
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS 15%
UPEC
depuis 1970
44677 ÉTUDIANTS
65%
44% BOURSIERS
16 campus
Henri Mondor 11039
André Boulle 4744
Mail des Meches 4720
sénart 3284
Pyramide
Fontainebleau 1513
...
2,8K
ND

Données de cadrage

UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Effectif à l'année

Inscriptions premières	Inscriptions totales	Primo entrants
44 677	47 268	18 893

Cursus antérieur

	Bacs généraux		Bacs professionnels		Bacs technologiques		Equivalence	
	Très bien	Autres	Très bien	Autres	Très bien	Autres	Très bien	Autres
ARTS, LETTRES, LANGUES	33	1 208	3	96	4	450	4	505
DROIT, ECONOMIE, GESTION	784	10 948	35	240	87	2 107	65	1 017
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	183	3 592	23	384	17	1 063	15	358
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	1 519	10 870	74	783	103	2 747	309	2 216
NR	164	1 726	3	89	7	380	3	463
Somme :	**2 683**	**28 344**	**138**	**1 592**	**218**	**6 747**	**396**	**4 559**

Effectifs par composantes

	Inscriptions premières	Pourcentage de l'effectif	Inscriptions totale
DELCIFE	247	0,55%	354
EPISEN	302	0,68%	302
EUP	70	0,16%	70
IAE Paris-Est	1442	3,23%	1479
IEP	886	1,98%	929
INSPE	3 743	8,38%	3 796
Institut Ergothérapie	212	0,47%	212
IUT Créteil / Vitry	1922	4,30%	1961
IUT Sénart / Fontainebleau	3 400	7,61%	3 452
UFR AEI-IS	4 682	10,48%	4 799
UFR de Droit	4 144	9,28%	4 342
UFR LLSH	3 278	7,34%	3 457
UFR SANTE	11 049	24,73%	12 518
UFR SEG	1816	4,06%	1891
UFR SESS-STAPS	3 531	7,90%	3 617
UFR S & T	3 953	8,85%	4 089
Somme :	**44677**	**100,00%**	**47 268**

Répartition par campus

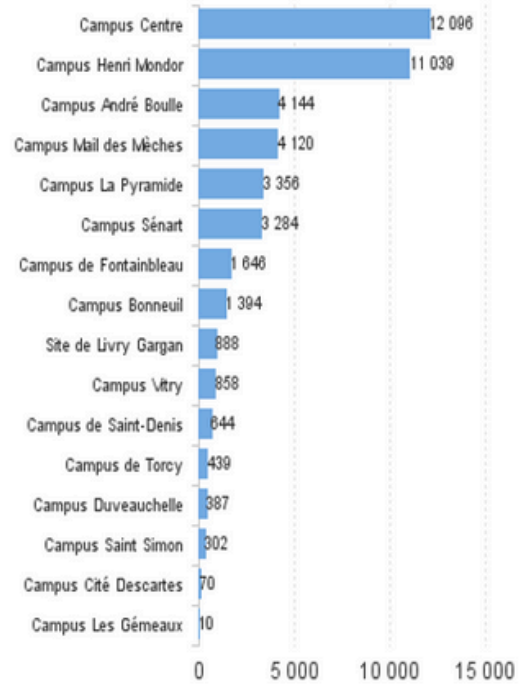

Données mises à jour le 27-05-2025

Données de cadrage

Effectif à l'année

Répartition par régimes d'inscription et domaines d'étude

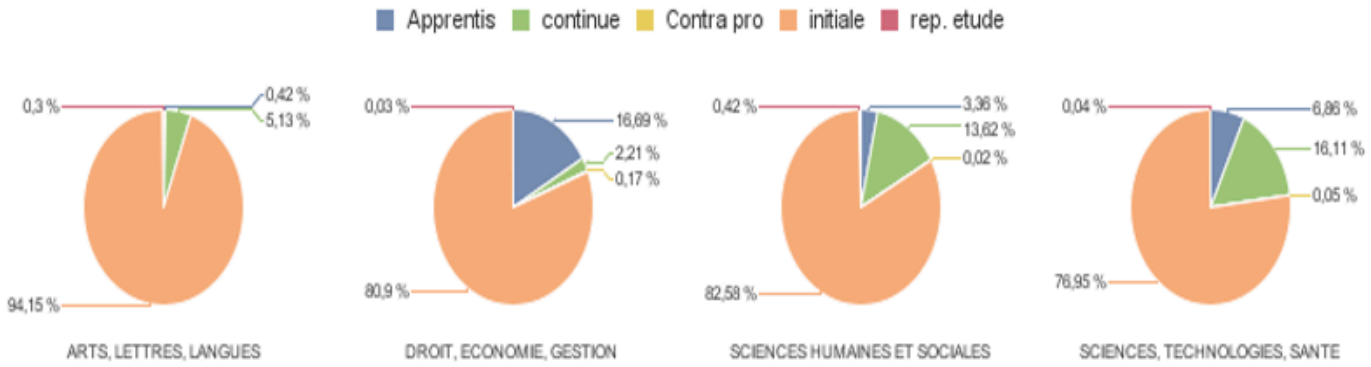

	ARTS, LETTRES, LANGUES	DROIT, ECONOMIE, GESTION	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	NR	**Somme :**
Apprentis	10	2559	192	1308	92	**4161**
Contrat de professionalisat		26	1	9		**36**
Formation continue	118	331	767	3032	120	**4368**
Formation initiale	2175	12367	4675	14272	2623	**36112**
Somme :	**2357**	**15325**	**5711**	**19078**	**2880**	**44677**

NR: Non Renseigné

Données de cadrage

Géographie

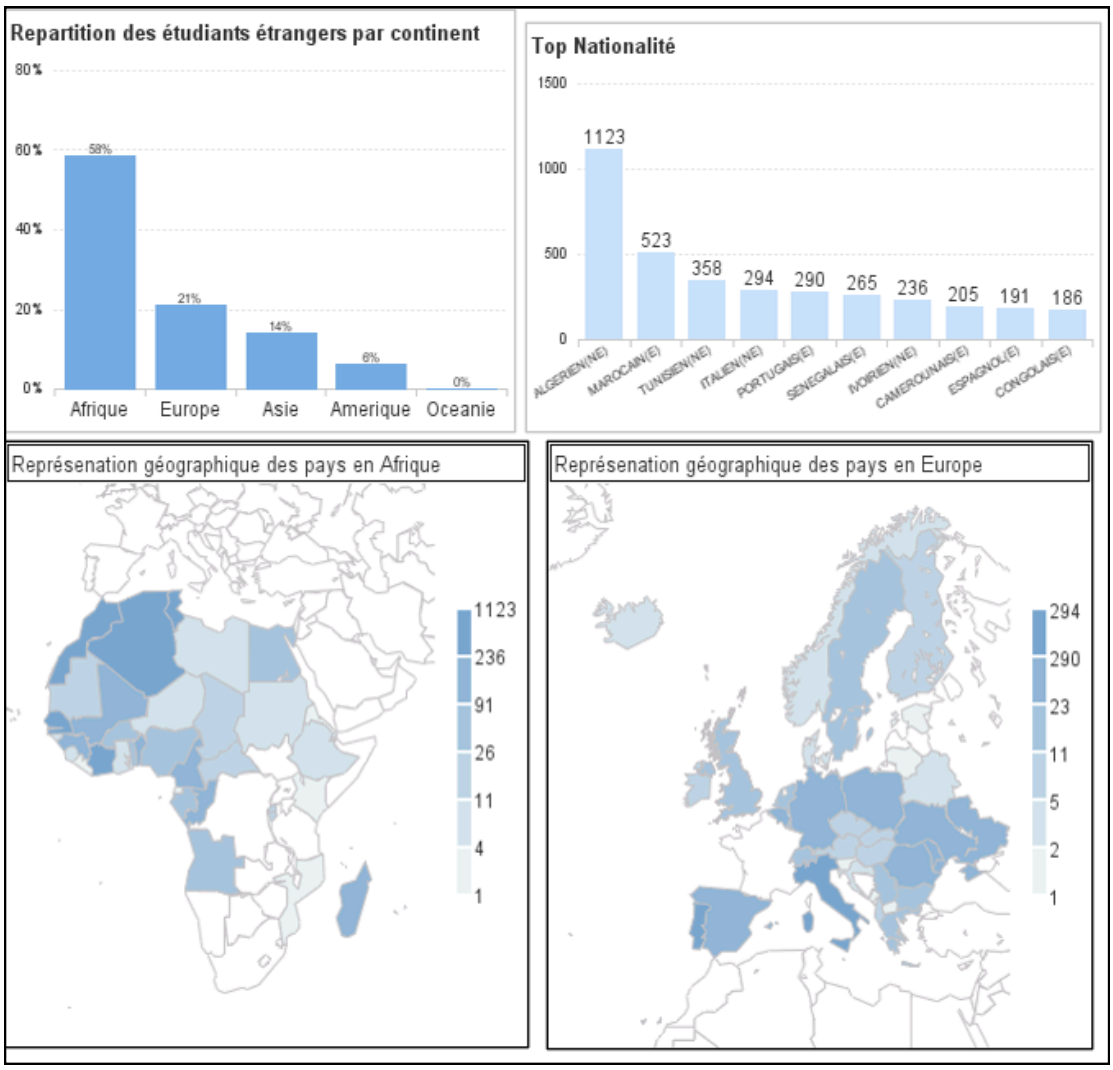

Etudiant internationaux : (11,98%) des étudiants

Domaines	Etudiants Etranger	Etudiants internationaux	Dont étudiants communautaires	Dont étudiants extracommunautaires	Dont étudiants internationaux en mobilité entrante encadrée
ARTS, LETTRES, LANGUES	700	504	60	444	30
DROIT, ECONOMIE, GESTION	2293	1220	193	1027	105
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	370	201	23	178	2
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	3155	2119	186	1933	19
NR	344	273	98	175	101
Somme :	**6862**	**4317**	**560**	**3757**	**257**

Etudiants internationaux: étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu leur bac à l'étranger

Données de cadrage

Caractéristiques socio-démographiques

A l'UPEC

Etudiantes	Boursiers	Natinonalité Etrangère	Handicap
28 917	13 032	6 862	1 266

65% des étudiants

des étudiants

###

des étudia

15%

des étudian

3%

Sur la suite de cette page des indicateurs boursiers, le champ est celui des inscriptions premières en FI (hors FA/FC, hors DU-CU, IFSI, hors hébergés et CLES)
Boursier définitif : boursier du CROUS sur critères sociaux

> Caractéristiques des boursiers

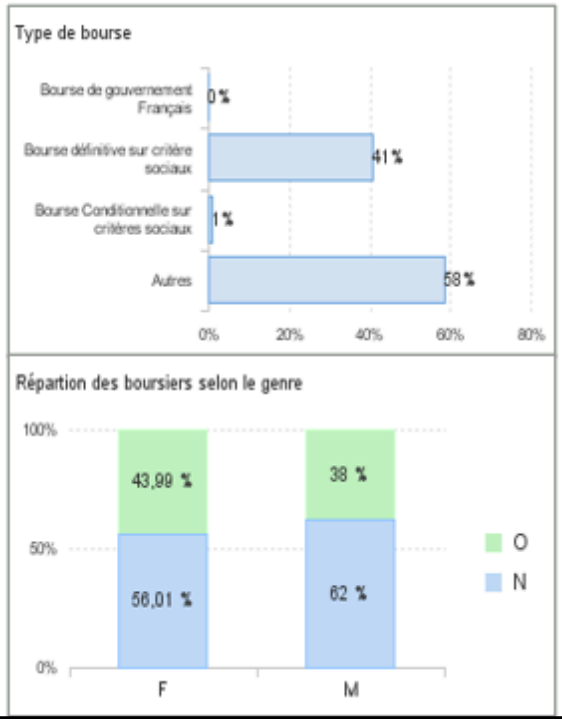

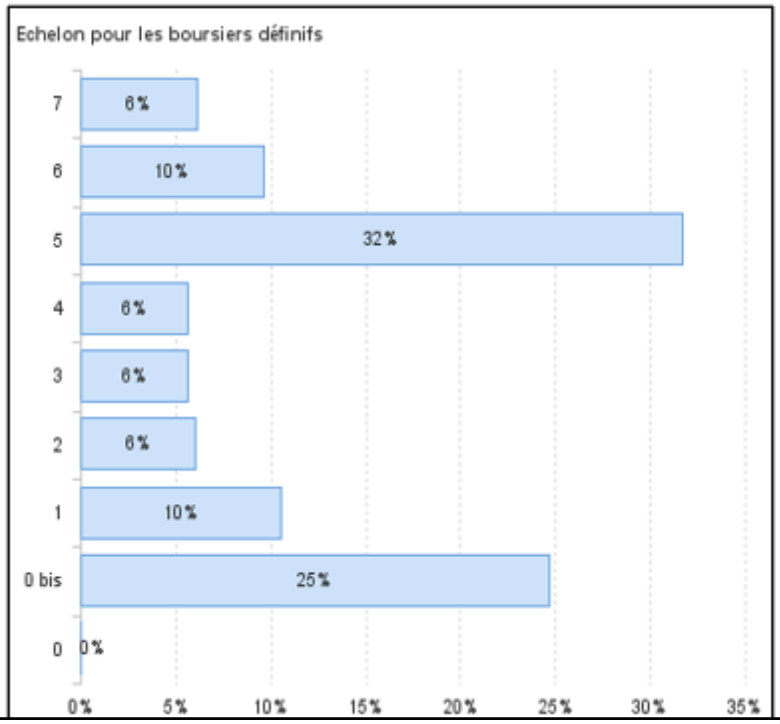

Données de cadrage

Caractéristiques socio-démographiques

A l'UPEC

Etudiantes	Boursiers	Natinonalité Etrangère	Handicap
28 917	13 032	6 862	1 266

65% des étudiants

des étudiants

###

des étudia

15%

des étudian

3%

Sur la suite de cette page des indicateurs boursiers, le champ est celui des inscriptions premières en FI (hors FA/FC, hors DU-CU, IFSI, hors hébergés et CLES)
Boursier définitif : boursier du CROUS sur critères sociaux

> Caractéristiques des boursiers

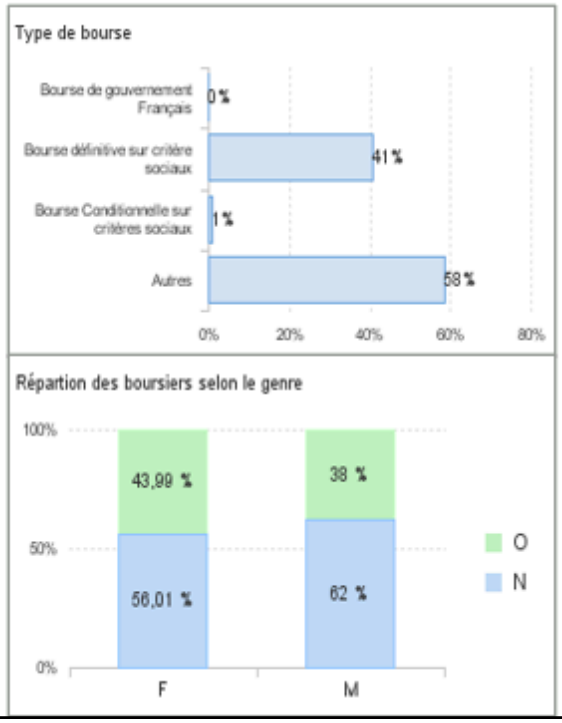

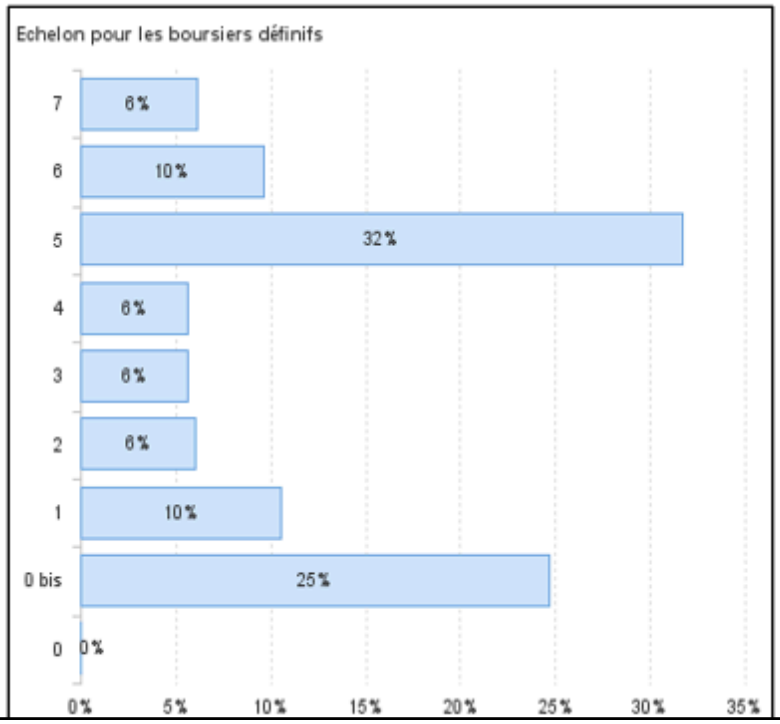

Une enquête sur les étudiant.es de l'UPEC

Méthodologie d'enquête

- Enquête réalisée par internet du 29 février au 29 mars 2024.
- Échantillon de 2 549 étudiant.es qui ont participé à cette enquête dont 1 778 qui ont répondu à l'ensemble des questions soit 6,1 % de participation à l'enquête et 4,1 % des étudiants qui y ont répondu totalement.

Aide à la lecture :

- Les résultats présentés sont exprimés en pourcentages dans le cas d'une base > à 100.
- Les bases de répondants affichées peuvent varier selon les questions, certains enquêtés n'ayant pas complété la totalité du questionnaire. Le choix a été fait de conserver leurs réponses pour les questions auxquelles ils avaient répondu.
- Les chiffres en gras sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus ou en-dessous de la moyenne.

L'intégralité de l'enquête sera disponible en annexe dans la version finale

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

1. Genre

Genre	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Étudiantes	1 951	75%
Étudiants	636	24%
Ne se prononcent pas	26	1%

2. Formation

Formation	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Initiale	2 198	86%
En alternance (apprentissage ou professionnalisation)	264	10%
Continue (reprise d'études, VAE, etc.)	67	3%
Autres	20	1%

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

3. Nationalités

Nationalité / Statut	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Étudiants français	2 311	88%
Étudiants internationaux (302 soit 12 %) :		
Hors programme d'échange	267	78%
En programme d'échange (ERASMUS / accords bilatéraux)	25	7%
Autres situations	50	15%

4. Niveau d'études

Niveau d'études	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
DAEU	16	1%
BAC+1	880	34%
BAC+2	604	24%
BAC+3	510	20%
BAC+4	263	10%
BAC+5	226	9%
BAC+6 et plus	50	2%

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

5. Sites d'études

Site d'étude	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Campus Centre Créteil	873	34%
Campus Mail Des Mèches Créteil	347	14%
Campus André Boulle Créteil	221	9%
Campus Saint-Simon Créteil	22	1%
La Pyramide Créteil	173	7%
Les Gémeaux Créteil	3	1%
Campus Henri Mondor Créteil	347	13%
Campus Duvauchelle Créteil	28	1%
Campus de Vitry	36	1%
Campus de Sénart	194	8%
Campus de Fontainebleau	159	6%
Campus de Bonneuil	21	1%
Campus de Torcy	26	1%
Campus de Livry-Gargan	11	4%
Campus de Saint-Denis	19	1%
Cité Descartes	19	1%
Autre	50	2%
Total	**2 549**	100%

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

6. Bourses sur critères sociaux

Bourses sur critères sociaux	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Non boursiers	1 458	57%
Boursiers	1 091	43%

7. Parents ayant suivi un cursus dans l'enseignement supérieur

Situation familiale	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
Oui, ma mère	417	17%
Oui, mon père	240	9%
Oui, mes deux parents	940	37%
Total Oui	**1 597**	63%
Non	952	37%
Total	**2 549**	100%

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

Lieu d'habitation des étudiant.es
Base : 2549 étudiant.es

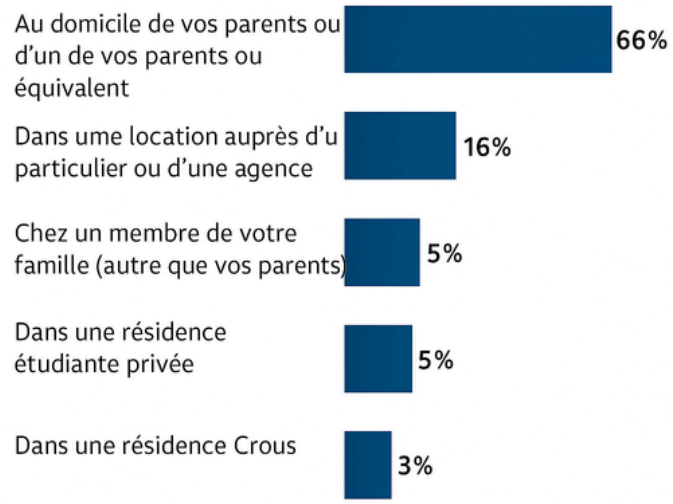

Modes de déplacement utilisés par les étudiant.es
Base : 2 268 étudiant.es

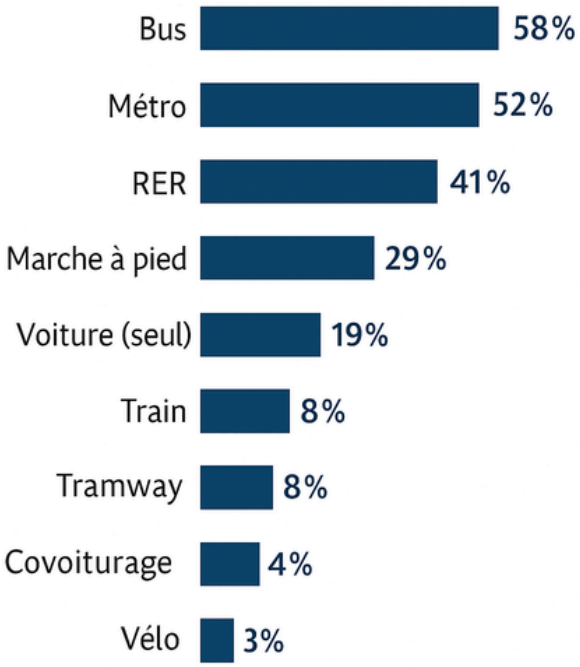

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

Durée de la pause méridienne déclarée par les étudiant.es
Base : 2 196 étudiants

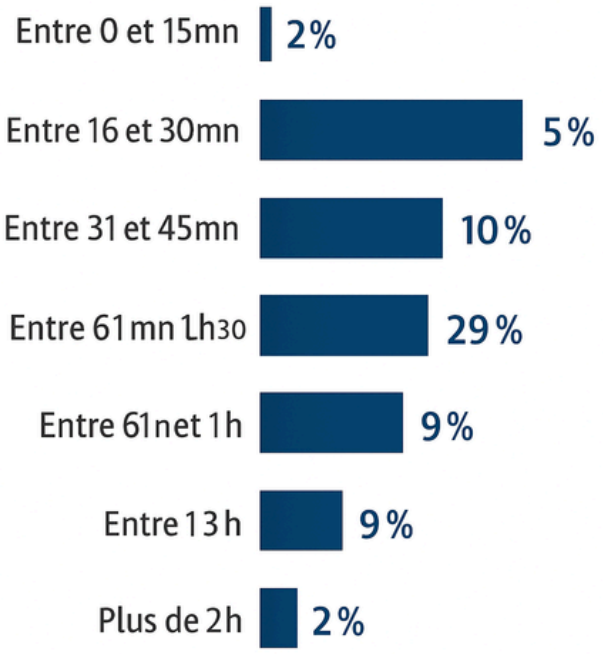

Les différents événements susceptibles des étudiant.es
Aux étudiants qui souhaiteraient plus d'événements
Base : 1 344 étudiant.es

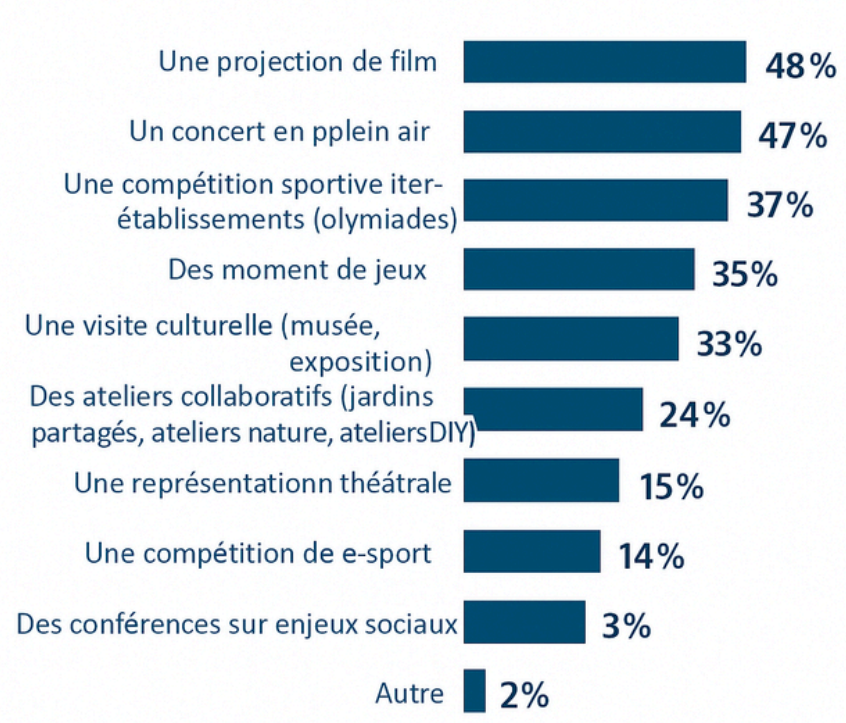

Qui sont nos étudiant.es et quels sont leurs besoins ?

Mesures qui permettraient d'améliorer la vie associative à l'UPEC

Base : 469 étudiant.es

Améliorations souhaitées en matière de communication

Base : 1 842 étudiant.es

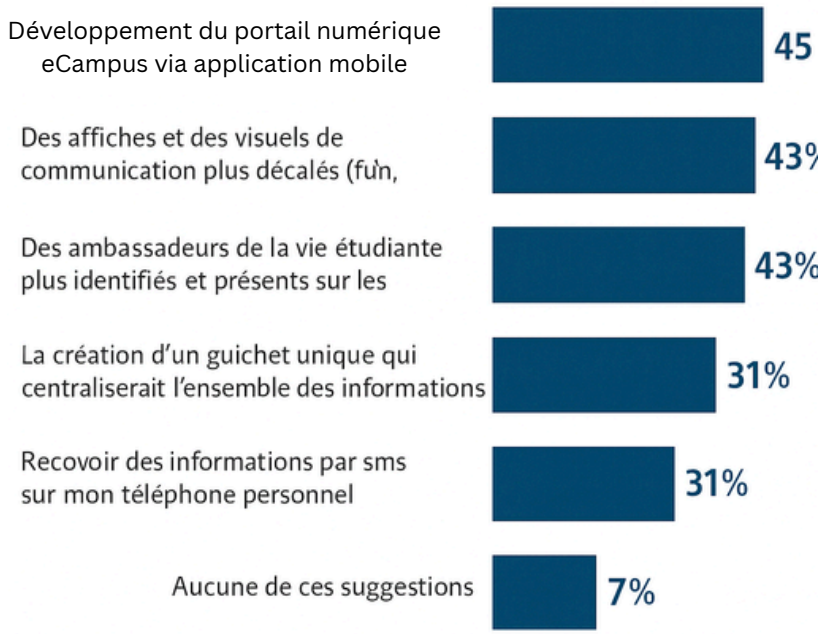

Les grands axes du SDVE

AXE I ASSURER BIEN ÊTRE, INCLUSION & SOLIDARITÉ AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

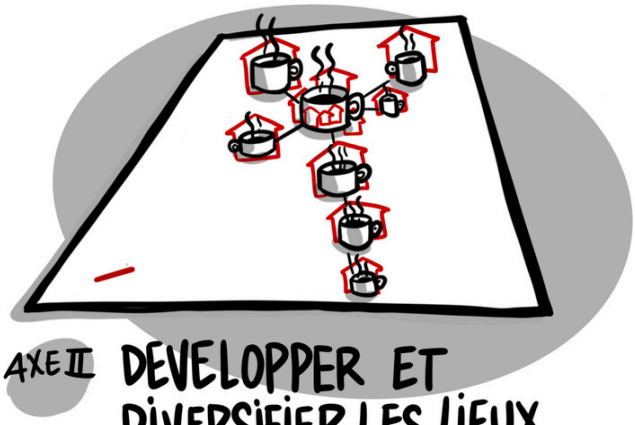

AXE II DEVELOPPER ET DIVERSIFIER LES LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE

AXE III FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE UNIVERSITAIRE

AXE IV FACILITER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Axe 1

AXE I ASSURER BIEN ÊTRE, INCLUSION & SOLIDARITÉ AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

Améliorons le quotidien étudiant

Réussir sa vie étudiante c'est bien entendu accéder à une formation qui ouvre un futur professionnel désirable, obtenir un diplôme qui permet l'accès à l'emploi, acquérir des compétences professionnelles et générales mais c'est aussi se sentir pleinement étudiant.e, participer à la vie universitaire, s'engager et vivre cette transition vers l'âge adulte comme un moment d'épanouissement et de bien-être.

Ces bonnes conditions d'études, l'université doit en garantir l'accès à toutes et tous. La crise sanitaire a rendu visible la précarité étudiante en matière de logement, d'alimentation et d'accès aux soins. Selon l'Observatoire de la vie étudiante, trois étudiants sur dix estiment ne pas avoir les moyens de couvrir leurs besoins mensuels et 26% éprouvent des fins de mois difficiles ou très difficiles.

Cette situation entraîne le stress de découverts bancaires, le renoncement aux soins, le saut de repas ou encore l'impossible accès aux fournitures nécessaires aux études (notamment matériel informatique). Dès 2020, l'Upec s'est saisie de ce problème en mettant en place un dispositif d'aide d'urgence et d'accès au matériel informatique. Cet effort de l'université pour garantir autant que possible à chacun et chacune de bonnes conditions d'études et à sécuriser les parcours étudiants doit être pérennisé et renforcé. C'est notre premier engagement: faciliter la vie quotidienne étudiante, contribuer à garantir à chacun et chacune l'accès au logement, à l'alimentation et à un environnement serein, faire de l'université un espace de solidarité et d'inclusion, œuvrer pour le bien-être des étudiant.es.

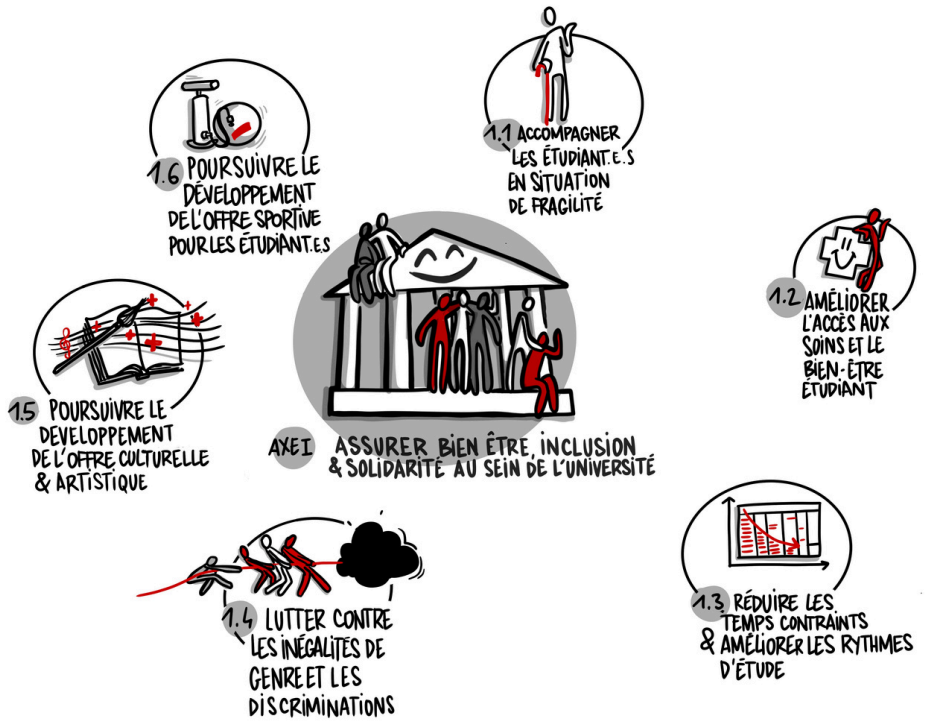

Améliorons le quotidien étudiant

Des dispositifs d'aide aux étudiants en situation de fragilité existent déjà à l'Upec, en partenariat avec les associations étudiantes, les collectivités et associations du territoire. Leur pérennisation est importante comme un partenariat renforcé avec nos partenaires (CROUS, Fondation Upec, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises, associations, etc.) pour faciliter l'accès au logement étudiant, assurer des distributions alimentaires régulières, fournir une aide ponctuelle ou encore renforcer les dispositifs existants d'aide à la mobilité internationale.

Cette approche globale du bien-être étudiant s'incarne aussi dans notre politique d'accès aux soins via le Service de Santé Universitaire, dans notre ambition inclusive attentive à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les formes de discrimination comme dans notre aspiration à adapter les rythmes étudiants. Elle passe aussi par un renforcement de l'offre culturelle, sportive et artistique en facilitant à la fois l'accès aux sorties culturelles mais en développant aussi la pratique artistique et sportive. L'accès à ces activités et services pour tout.es les étudiant.es est aussi une manière d'œuvrer pour légalité, l'inclusivité et l'émancipation au sien de notre université.

Action 1.1 : Accompagner les étudiant·es en situation de fragilité

Action 1.2 : Améliorer l'accès aux soins et le bien-être étudiant

Action 1.3 : Réduire les temps contraints et améliorer les rythmes d'étude

Action 1.4 : Lutter contre les inégalités de genre et les discriminations

Action 1.5 : Poursuivre le développement de l'offre culturelle et artistique

Action 1.6 : Poursuivre le développement de l'offre sportive pour tous les étudiant·es

Retrouvez l'intégralité des Fiches actions sur le SharePoint dédié

Axe 2

AXE 2 DEVELOPPER ET DIVERSIFIER LES LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE

Retrouvons-nous !

Outre la formation, centrale comme vecteur d'émancipation et de construction de soi, les activités possibles sur notre campus sont nombreuses et diversifiées : engagement, sport, lecture et travail personnel ou collectif, accès à des pratiques culturelles et aux centres de documentation, rencontres et sociabilité, détente... Le manque de locaux particulièrement sur certains campus comme les contraintes de temps qui pèsent sur les étudiants de l'Upec ont été identifiés comme des freins au développement de ces activités qui accompagnent la formation et sont aussi au cœur de l'identité étudiante.

Par ailleurs, l'Upec se déployant sur de nombreux sites, pour la plupart des campus urbains, les espaces extérieurs sont parfois mal identifiés comme espaces universitaires et peu aménagés. L'enquête menée auprès des étudiant.es de l'Upec montre que 60% d'entre eux ne sont pas satisfaits des espaces existants et que 57% souhaiteraient plus de lieux étudiants notamment des lieux de détente.

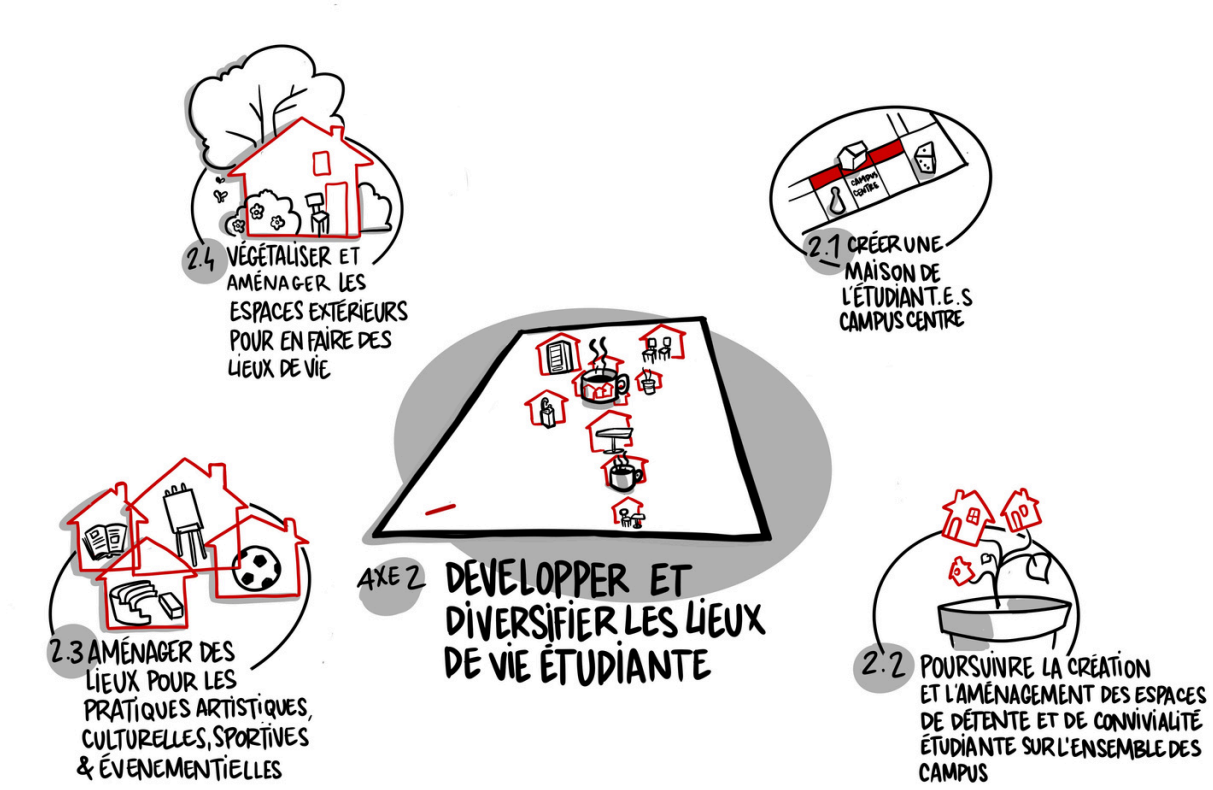

Retrouvons-nous !

Une des priorités de ce Schéma Directeur de la Vie Etudiante consiste donc à identifier des sites extérieurs et intérieurs et à les aménager pour en faire des lieux de détente et de repos, de pratiques culturelles et sportives ou tout simplement de convivialité. Notre premier objectif est d'aménager et de pérenniser une Maison de l'Etudiant qui puisse accueillir les associations étudiantes, permettre la mutualisation de matériel et les rencontres étudiantes et accueillir de nouvelles activités comme un café citoyen étudiant ou une épicerie solidaire. En lien avec ce lieu totem sur le campus centre, d'autres lieux doivent être aménagés sur chaque campus ainsi que des lieux dédiés la pratique et aux représentations artistiques.

Action 2.1 : Créer une Maison de l'Étudiant (campus centre)

Action 2.2 : Poursuivre la création et l'aménagement des espaces de détente et de convivialité

Action 2.3 : Aménager des lieux pour les pratiques artistiques, culturelles, sportives et événementielles

Action 2.4 : Végétaliser et aménager les espaces extérieurs pour en faire des lieux de vie

Retrouvez l'intégralité des Fiches actions sur le SharePoint dédié

Axe 3

AXE III FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE UNIVERSITAIRE

Nos valeurs, on y tient !

L'Upec est pionnière dans le développement de la participation des étudiant.es à la gouvernance de l'université et dans l'expérimentation de nouvelles formes de délibérations avec le lancement d'une des premières Convention Citoyenne Etudiante en 2021 et la création du réseau des universités délibérantes dont l'Upec est membre fondatrice. Le lancement de son Parlement Etudiant en 2025 vient compléter ces dispositifs participatifs. Notre objectif est de pérenniser ces dispositifs, de les faire vivre, de les coordonner et de les faire évoluer pour améliorer le fonctionnement de l'université et répondre aux grands défis de notre temps.

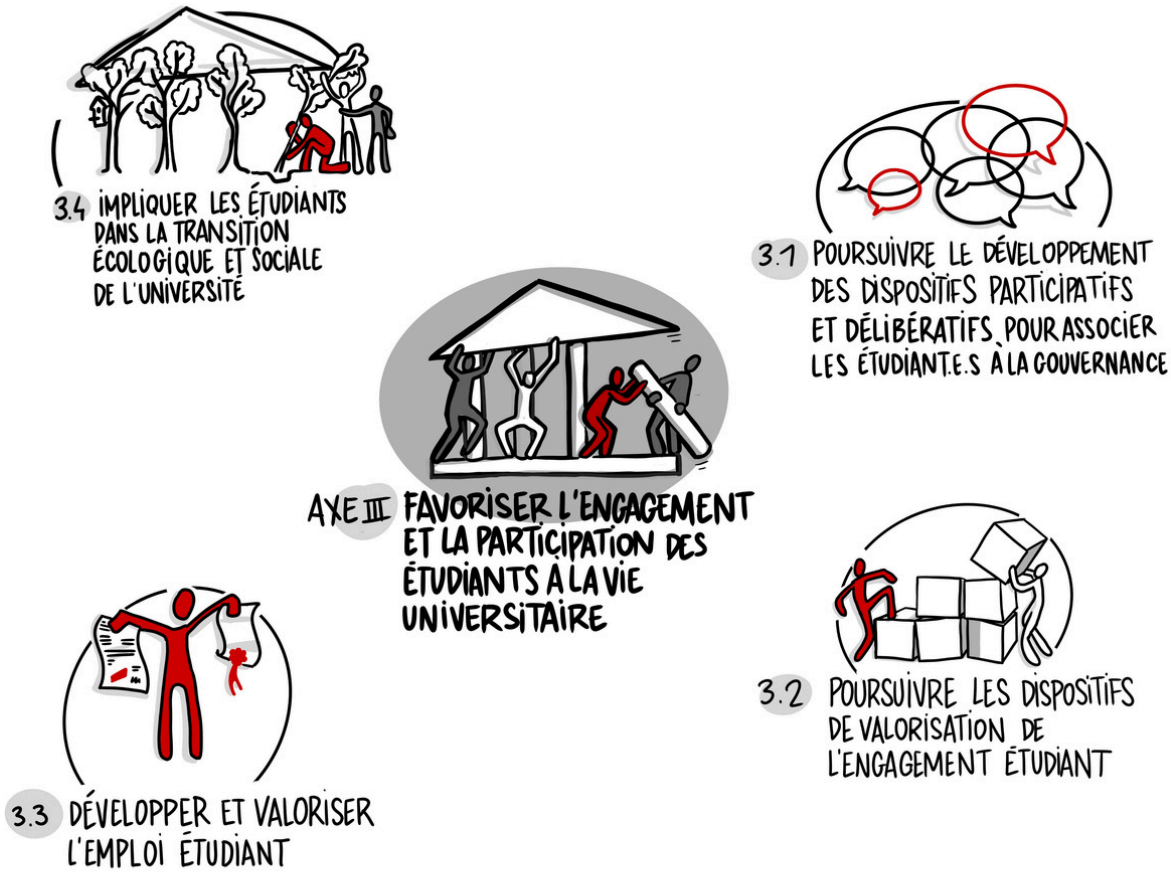

Nos valeurs, on y tient !

La seconde orientation de cet axe est de développer l'engagement étudiant au sein de l'université comme sur son territoire. Les contraintes de la vie étudiante et notamment la nécessité d'avoir un job étudiant ou le temps passé dans les transports rendent parfois l'engagement difficile. Notre objectif est de la faciliter, de le rendre possible, de le reconnaître et de le valoriser.

En effet, nombreuses sont les causes qui animent les étudiantes et les étudiants et les valeurs collectives qu'ils veulent faire vivre dans leur commune comme à l'université : solidarité, entraide, justice sociale, lutte contre les inégalités et les discriminations, promotion du sport, écologie et cause animale, égalité femmes-hommes... Cet engagement accompagne la formation, permet de se construire comme de développer des compétences et est utile à la communauté. Pour cela, nous voulons l'encourager et le reconnaître à l'instar de la bonification de l'engagement expérimentée depuis 2024.

Aussi, pour l'avenir, ce schéma dessine des actions qui visent à pérenniser les dispositifs participatifs et délibératifs déjà en place, à les renforcer en dotant le Parlement étudiant d'un budget participatif et à impliquer les étudiants dans la transformation écologique de l'université. Il vise aussi à renforcer la promotion comme la valorisation de l'engagement et à faciliter l'engagement au service de l'Upec par les jobs étudiants.

Action 3.1 : Structurer les dispositifs participatifs et délibératifs

Action 3.2 : Valoriser l'engagement étudiant

Action 3.3 : Développer et valoriser l'emploi étudiant

Action 3.4 : Impliquer les étudiant·es dans la transformation écologique et sociale de l'université

Retrouvez l'intégralité des Fiches actions sur le SharePoint dédié

Axe 4

AXE IV
FACILITER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Labyrinthe Upec: s'y retrouver!

Pour les primo-arrivants notamment, l'organisation universitaire apparait comme anonyme et gigantesque, parfois comme un labyrinthe dans lequel il est difficile de se retrouver. Le plus gros lycée d'Ile de France en effectifs est plus petit que nombre de composantes de l'Upec! Ce gigantisme conduit à deux problèmes bien identifiés lors de la phase de concertation : la difficulté à trouver et contacter le bon interlocuteur pour régler un problème et la méconnaissance des services disponibles pour les étudiants qu'il s'agisse de loisirs sportifs ou culturels, des services associés aux bibliothèques et centres de documentation, des services de santé ou des services d'aide à la vie quotidienne (soutien social, accès au logement etc.).

Dans un souci d'efficacité du service rendu et d'amélioration du quotidien étudiant, la communication, l'information et l'accès aux services doivent être facilités. Pour cela, nous nous engageons dans la mise en place d'un guichet d'accueil unique qui permette à tout étudiant.e de trouver un interlocuteur soit en face à face soit par téléphone pour poser une question ou soumettre un problème et obtenir une réponse directe ou bien être orienté vers le service adéquat. La possibilité d'un échange humain direct doit être remise au cœur de notre université tout en améliorant aussi l'accès numérique aux informations (application étudiante, géolocalisation, etc.).

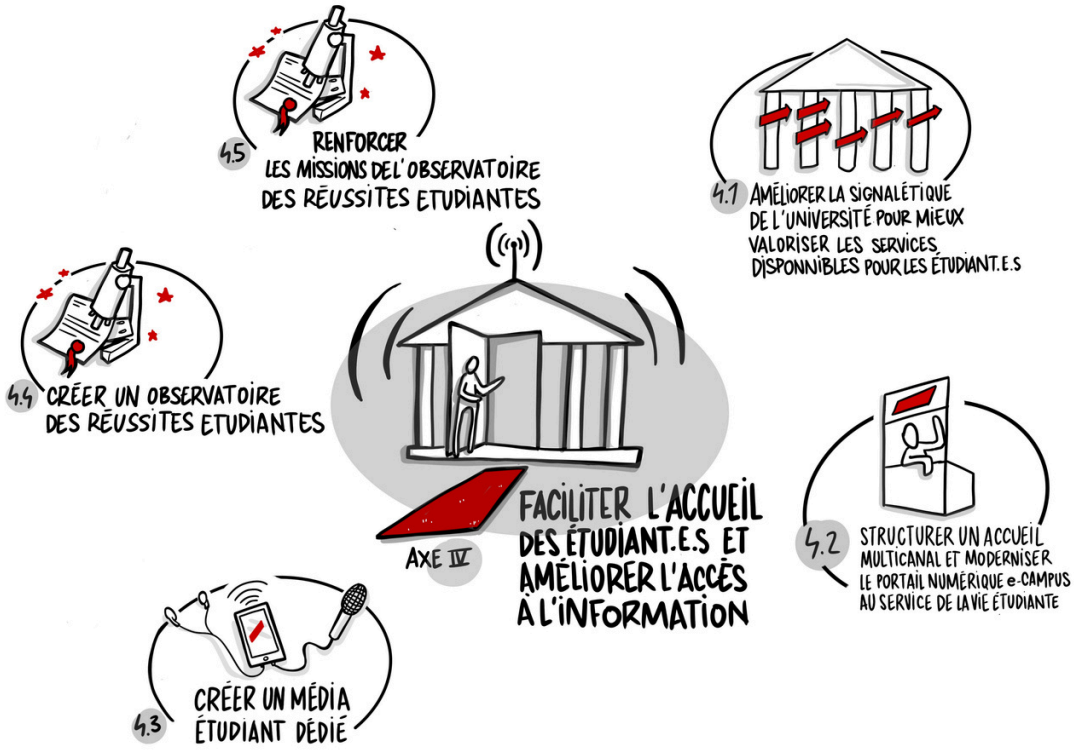

Labyrinthe Upec: s'y retrouver!

Enfin, améliorer l'accès aux informations et aux services, c'est aussi permettre une meilleure orientation au sien d'un campus multi-site particulièrement complexe. C'est pourquoi nous proposons de mettre en place un guichet unique plurimodal (face à face, téléphonique et numérique), destinés à tous les étudiant.es mais particulièrement aux étudiants primo-entrants, aux étudiants internationaux et aux publics vulnérables pour que, face à un problème, quelle que soit sa nature, l'étudiant.e puisse trouver un interlocuteur et être aiguiller vers le bon service. Ce schéma directeur devrait aussi conduire à dessiner une signalétique unifiée, claire et visible et à expérimenter de nouvelles formes de repérage de l'université dans la ville (marquage au sol par exemple). Faciliter la circulation des informations passe aussi par une communication ciblée qui mette en valeur les réalisations étudiantes : pour s'engager, agir, créer une association ou participer à un évènement, quoi de plus inspirant que l'expérience partagée et le témoignage d'autres étudiant.es?

Action 4.1 : Améliorer la signalétique de l'université pour mieux valoriser les services disponibles pour les étudiant·es

Action 4.2 : Structurer un accueil multicanal et moderniser le portail numérique eCampus au service de la vie étudiante

Action 4.3 : Créer un média étudiant dédié, mettant en lumière les productions étudiantes, notamment les podcasts

Action 4.4 : Structurer et renforcer la communication sur la vie étudiante auprès de l'ensemble des usagers

Action 4.5: Renforcer les missions de l'observatoire des réussites étudiantes

Retrouvez l'intégralité des Fiches actions sur le SharePoint dédié

LISTE DES ANNEXES

- **Eléments méthodologiques mettant en valeur la co-construction du schéma directeur :**
  - Création d'un comité de pilotage (CoPil) et d'un comité opérationnel (ComOp)
  - Ateliers de co-construction avec les étudiant.es
  - Participation des composantes, directions, services, étudiant·es, partenaires externes
- **Synthèse des propositions de la CCE 2024- 2025** (en cours d'élaboration)
- **L'enquête intégrale réalisée dans le cadre du SDVE intitulée: "**Rapport d'enquête sur les conditions de vie étudiante" *du 24 avril 2024*.
- **Restitution des ateliers de consultation étudiante du 30 novembre 2024 à la MIEE**

UPEC
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE
Connaissance - Action

FICHES ACTIONS DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE

Axe 1 : Assurer bien-être, inclusion et solidarité au sein de l'université

Action 1.1 : Accompagner les étudiant.e.s en situation de fragilité

Attendus et objectifs

Par des dispositifs d'aide ciblée, l'Upec fait de la lutte contre la précarité étudiante et de l'accompagnement des étudiants en situation de fragilité une priorité. Garantir, pour chaque étudiant.e, la satisfaction de ses besoins fondamentaux constitue le socle de l'égalité des chances, favorise la réussite académique et améliore le bien-être global de chacun. L'objectif de réduction des inégalités sociales et économiques se traduit par des dispositifs facilitant l'accès à l'alimentation, au logement et au soutien social et juridique, accompagnés d'une communication claire et adaptée. En lien étroit avec le CROUS et les acteurs territoriaux, l'université développe des solutions pérennes et accessibles, notamment en matière de logement, et renforce sa capacité de réponse aux situations d'urgence. Ce travail, inscrit en cohérence avec le Schéma Directeur du Handicap 2025-2028 (SDH), contribue à promouvoir une université inclusive, solidaire et accessible à tous les publics, en renforçant la participation active des étudiants concernés dans la co-construction des dispositifs. Le SDH, disponible en ligne, sur le site de l'UPEC, facilitera la coordination entre les services internes et les partenaires extérieurs pour assurer la pleine réalisation de ces engagements.

Détails de l'action		Échéances
1	**Renforcer les dispositifs de soutien social et de lutte contre la précarité alimentaire :** • Poursuivre et améliorer l'attribution d'aides ponctuelles, en complémentarité des dispositifs du CROUS (aides financières, cartes alimentaires). • Consolider les dispositifs d'aide alimentaire existants, notamment les distributions de paniers organisées par l'UPEC et les associations étudiantes. • Renforcer la collaboration avec le CROUS pour mieux coordonner les réponses aux situations de précarité.	2025-2030

2	**Développer l'offre de logements adaptés et accessibles pour les étudiant·es, en lien avec les partenaires du territoire :** • Renforcer la plateforme logement de l'UPEC et y centraliser les offres disponibles. • Développer les partenariats avec les bailleurs sociaux, résidences privées, associations de logement intergénérationnel, etc. • Porter une attention particulière aux étudiant·es en situation de handicap, notamment les personnes à mobilité réduite (PMR), afin de favoriser leur accès à des logements adaptés à proximité des lieux d'étude.	2025-2030
4	**Renforcer la collaboration avec le CROUS de Créteil pour répondre aux situations d'urgence :** • Assurer la mise à l'abri rapide des étudiant·es sans solution d'hébergement. • Mieux coordonner les procédures d'aide d'urgence entre l'UPEC et le CROUS. • Faciliter l'accès aux dispositifs de logement temporaire pour les étudiant·es en grande précarité.	2025-2030
5	**Poursuivre et développer l'information et le soutien juridique à destination des étudiant·es :** • Renforcer la communication autour des dispositifs d'accompagnement juridique existants notamment auprès des étudiants internationaux. • Faciliter l'accès à des permanences d'information juridique gratuites, en lien avec les partenaires spécialisés.	

	• Accompagner les étudiant·es confronté·es à des difficultés administratives, contractuelles ou liées à leurs droits sociaux.	
6	**Renforcer l'accompagnement des étudiant.es en mobilité internationale** • Intégrer les aides à la mobilité (bourses, dispositifs de soutien, appui administratif) dans les dispositifs d'accompagnement des étudiant.es en situation de fragilité. • Identifier les étudiant.es en difficulté ayant un projet de mobilité (stage, échange, formation à l'étranger) • Travailler en lien avec les Directions, les services et les partenaires concernés (DRI, SIOE, CROUS, Fondation Upec, etc.)	2025-2030

Indicateurs	• **Nombre d'étudiant·es accompagné·es par l'UPEC ou ses partenaires dans le cadre des dispositifs de soutien social** *(Inclut les accompagnements liés à la précarité alimentaire, financière, juridique ou au logement.)* • **Volume et montant des aides ponctuelles versées** *(Donne une vision quantitative – nombre – et budgétaire – montant global – de l'aide directe attribuée.)* • **Nombre total de paniers alimentaires distribués et nombre d'étudiant·es bénéficiaires** *(Mesure l'ampleur de l'action alimentaire et son impact en termes de public touché.)* • **Nombre de partenariats logement actifs avec des acteurs du territoire** *(Inclut les conventions avec les bailleurs sociaux, résidences privées, structures intergénérationnelles, etc.)* • **Nombre d'étudiant·es logé·es via la plateforme logement de l'UPEC** *(Indicateur d'utilisation effective et de performance du dispositif logement universitaire.)*

Action 1.2 : Améliorer l'accès aux soins et le bien-être étudiant

Attendus et objectifs

L'accès au soin et à la prévention est un élément essentiel de la réussite universitaire, le Service de Santé Etudiante (SSE) joue un rôle central dans cette mission. Il s'attache à structurer une offre de soins de premier recours en développant des consultations en médecine générale, psychologie, nutrition, addictologie et santé sexuelle, tout en renforçant les dispositifs de soutien en santé mentale et avec une attention particulière aux soins et consultations gynécologiques à destination des étudiantes. En parallèle, des actions de préventions adaptées sont mises en place, notamment sur la santé sexuelle, les conduites addictives et l'accompagnement des étudiant.e.s. en situation de handicap, avec des aménagements spécifiques pour leurs études et leurs examens. Pour garantir une prise en charge efficace et accessible, le SSE travaille à conventionner avec des mutuelles étudiantes et des associations locales, facilitant ainsi l'accès aux soins pour toutes et tous. Enfin, en s'appuyant sur une gouvernance partenariale réunissant acteurs de santé, collectivités locales et les étudiant.e.s, cette initiative vise à faire du SSE un levier essentiel du bien-être et de la réussite universitaire. Pour faciliter l'accès aux soins de toutes et tous, la prise en charge doit être inclusive et attentive à déconstruire les stéréotypes liés au genre, au handicap, à l'apparence ou à l'orientation sexuelle.

Détails de l'action		Échéances
1	**Mettre en œuvre des actions de prévention en santé mentale à destination des étudiant·es :** • Développer un programme de formation porté par le service Vie de Campus, dédié à la prévention en santé mentale, santé sexuelle et aux violences sexistes et sexuelles (VSS). • Sensibiliser les associations étudiantes et les étudiant·es engagé·es à ces enjeux, via des actions de formation type PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale). • Renforcer la culture de la prévention et du repérage précoce des situations de mal-être dans la communauté étudiante.	2025-2030
2	**Renforcer les actions de prévention en santé sexuelle et sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles (VSS) :**	2025-2030

	• Mettre en place des campagnes de sensibilisation à la santé sexuelle et à la lutte contre les VSS à destination de la communauté étudiante. • Diffuser le documentaire *Dossier de presse* auprès des doctorant·es dans plusieurs laboratoires et écoles doctorales, dans le cadre de la journée du 25 novembre dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes. • Encourager l'organisation régulière d'actions de prévention portées en lien avec les services, les associations étudiantes et les équipes pédagogiques.	
3	**Développer l'offre de soins de premier recours pour les étudiant·es au sein du SSE :** • Ouvrir des consultations en nutrition, en réponse aux besoins liés aux troubles alimentaires et à l'équilibre nutritionnel des étudiant·es. • Renforcer l'accès à des consultations en psychologie, en complément du dispositif national « Santé psy étudiants », pour accompagner les situations de mal-être et de souffrance psychique. • Mettre en place un accueil en addictologie pour prévenir et prendre en charge les conduites addictives. • Déployer le dispositif Prescri'forme, permettant l'accès à une activité physique adaptée sur prescription médicale, pour les étudiant·es souffrant de pathologies chroniques, de stress ou de troubles musculo-squelettiques.	2025 - 2027
4	**Mettre en place des actions de prévention en santé physique à destination des étudiant·es :** • Développer des programmes de sensibilisation à la santé physique intégrant la pratique corporelle comme levier de bien-être et de prévention.	En cours de développement

	• Concevoir des modules pédagogiques accessibles (ateliers, supports en ligne, séances collectives) autour de la posture, du mouvement, de l'écoute du corps et de l'activité physique adaptée. • Encourager la participation étudiante à ces modules en lien avec les services de santé, le SUAPS et les associations.	
5	**Ouvrir une consultation de médecine générale dans le cadre de la création d'un centre de santé universitaire :** • Obtenir l'agrément "centre de santé" afin de permettre l'ouverture d'une consultation de médecine générale accessible aux étudiant·es. • Proposer, dans un second temps, un élargissement de l'offre de soins avec l'ouverture de consultations spécialisées en gynécologie et en psychiatrie. • Renforcer ainsi l'accès aux soins de premier recours sur les campus, en complémentarité avec les autres dispositifs du Service de Santé Étudiante.	2024-2026
6	**Développer un programme "Sport sur ordonnance" pour les étudiant·es en situation de fragilité physique ou psychologique :** • Mettre en œuvre le dispositif Prescri'forme, en lien avec le SSE et des professionnels de santé, à destination des étudiant·es souffrant de troubles musculo-squelettiques, de stress ou de maladies chroniques. • Proposer des parcours personnalisés d'activité physique adaptée favorisant la réintégration progressive dans une pratique sportive régulière. • Développer des partenariats avec des étudiant·es en formation dans les filières santé (préparateurs physiques, kinésithérapeutes, ostéopathes, ergothérapeutes, diététicien·nes, etc.) pour assurer un accompagnement de qualité et valoriser les compétences croisées.	2025-2027

7	**Développer des partenariats avec des acteurs du territoire pour renforcer l'accompagnement des étudiant·es en situation de fragilité :** • Engager un processus de conventionnement avec des associations locales spécialisées dans l'accompagnement des jeunes et des publics étudiants en situation de vulnérabilité. • Favoriser la coordination entre les dispositifs internes de l'université et les structures extérieures pour proposer un accompagnement global et complémentaire. • Renforcer les actions de terrain grâce à des collaborations régulières autour de la santé, de l'aide sociale, du logement ou encore de l'insertion.	2025-2026
8	**Renforcer l'accès aux soins et l'accompagnement des étudiant·es en situation de handicap :** • Initier des partenariats avec des mutuelles étudiantes afin de faciliter l'accès aux soins et améliorer la couverture santé des étudiant·es. • Développer des dispositifs d'accompagnement individualisé pour les étudiant·es en situation de handicap : plans d'accompagnement des études, aménagements des examens et des stages, en lien avec les référent·es handicap des composantes. • Mettre en œuvre des actions concrètes pour garantir l'accessibilité des événements universitaires. • Formaliser ces engagements à travers la signature de la charte Atypie Friendly et de la convention 100 % Handinamique, afin de renforcer l'inclusion des étudiant·es porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND) et de promouvoir une université accessible à toutes et tous.	2025-2026

Indicateurs	• **Nombre d'étudiant·es sensibilisé·es via les formations en santé mentale, santé sexuelle et lutte contre les VSS** *(Inclut les participants aux formations PSSM et aux campagnes de sensibilisation organisées par les services ou les associations.)* • **Nombre de consultations réalisées par le SSE par spécialité (psychologie, nutrition, médecine générale, addictologie)** *(Permet de suivre l'évolution de l'offre de soins de premier recours et l'utilisation des services proposés.)* • **Nombre de bénéficiaires du dispositif Prescri'forme (activité physique sur ordonnance)** *(Indique l'appropriation du programme par les étudiant·es et l'efficacité de l'articulation entre santé et sport.)* • **Nombre de partenariats opérationnels établis avec des mutuelles étudiantes et des acteurs du territoire (santé, social, handicap)** *(Mesure le degré de structuration des coopérations pour un accompagnement global des étudiant·es.)* • **Taux d'étudiant·es en situation de handicap bénéficiant d'un plan d'accompagnement ou d'un aménagement spécifique** *(Indicateur de prise en compte effective des besoins et de l'inclusion dans l'accès aux études et à la vie universitaire.)*

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
Connaissance - Action

Action 1.3 : Réduire les temps contraints et améliorer les rythmes d'étude

Attendus et objectifs

Le manque de temps est un frein majeur à l'implication des étudiant.e.s dans les activités universitaires, qu'elles soient académiques, sportives, culturelles ou associatives. Selon l'enquête menée dans le cadre de l'élaboration du SDVE, 54% des étudiant.e.s ont un temps de trajet quotidien supérieur à 45 minutes et 37% consacrent plus d'une heure pour rejoindre leur campus, impactant ainsi leur équilibre entre études et vie personnelle. Agir sur les rythmes universitaires, à tous les niveaux (emplois du temps, temps de trajet, temps d'attente, accès aux bibliothèques, accès à certains dispositifs à distance, etc.) doit participer à l'amélioration du bien-être et de la réussite étudiante. Aussi, la mise en place d'une pause méridienne d'au moins une heure et plus généralement, l'attention aux emplois du temps est une priorité pour favoriser un meilleur équilibre entre les exigences académiques et le temps personnel des étudiant.e.s, favorisant ainsi leur engagement ainsi que leur épanouissement.

Détails de l'action		Échéances
1	**Optimiser la planification des cours afin de favoriser l'engagement étudiant :** • Proposer une pause méridienne standardisée d'au moins une heure dans les emplois du temps étudiants en concertation avec toutes les composantes • Libérer du temps pour permettre la participation aux activités culturelles, sportives et associatives proposées sur les campus. • Encourager la libération d'une demi-journée libre d'enseignements • Soutenir l'implication des étudiant·es dans les dispositifs de représentation et les engagements citoyens.	2025-2030
2	**Renforcer la collaboration avec le CROUS pour améliorer l'accès à la restauration universitaire :** • Réduire les délais d'attente dans les restaurants universitaires et cafétérias, en particulier sur les campus Mondor et Boulle.	2025-2030

	• Élargir les plages horaires de restauration au-delà de la pause méridienne, afin de mieux répondre aux besoins des étudiant·es aux emplois du temps contraints. • Favoriser une meilleure articulation entre les horaires de cours et l'accès aux services de restauration sur l'ensemble des campus.	
3	**Faciliter les mobilités étudiantes grâce au développement du covoiturage :** • Promouvoir l'utilisation de l'application de covoiturage Karos, en cours de déploiement sur les campus de l'UPEC. • Sensibiliser les étudiant·es aux alternatives de mobilité partagée, en particulier celles adaptées aux contraintes horaires des trajets domicile–université. • Encourager l'appropriation de ce service via une communication ciblée et une intégration dans les outils numériques de l'université.	2025-2030
5	**Faciliter l'accès aux ressources documentaires de toute l'université grâce au prêt interne entre bibliothèques de l'UPEC** • Développer le service de prêt interne entre bibliothèques (PIEB) au sein du SCD pour permettre aux étudiant.es d'accéder facilement à l'ensemble des collections de l'UPEC, quel que soit leur campus. • Mettre en place et renforcer des navettes inter-bibliothèques afin de réduire les déplacements et d'optimiser le temps des étudiant.es • Communiquer activement sur ce service (site web, réseaux sociaux, affichage en bibliothèque) afin d'en accroître la visibilité et l'usage.	
6	**Améliorer l'information sur les dispositifs d'aménagement pour les étudiant·es à besoins spécifiques :**	

	• Renforcer la visibilité des possibilités d'aménagement d'études (rythmes, modalités d'évaluation, stages) destinées aux étudiant·es en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. • Développer des supports d'information accessibles et centralisés (brochures, site web, guichet unique) en lien avec les référent·es handicap des composantes. • Sensibiliser les personnels pédagogiques et administratifs à l'accompagnement des étudiant·es à besoins spécifiques, pour garantir une orientation fluide et un suivi adapté.	

Indicateurs	• **Taux d'étudiant·es bénéficiant d'une pause méridienne effective d'au moins une heure** (Pourcentage mesuré sur un échantillon d'emplois du temps ou via enquête) • **Taux de satisfaction des étudiant·es concernant l'accès à la restauration universitaire** (Intégrant délais d'attente, horaires et répartition par campus) • **Nombre d'utilisateurs actifs de l'application de covoiturage Karos par mois** (Mesure de l'appropriation du dispositif et de sa régularité d'usage) • **Nombre d'étudiant·es ayant recours à un aménagement pédagogique spécifique** (Stages, examens, rythmes d'études — en lien avec les référent·es handicap) • **Nombre de communications ou supports diffusés sur les dispositifs d'aménagement et d'engagement étudiant** (Brochures, affiches, newsletters, campagnes numériques ou événements d'information)

Action 1.4 : Lutter contre les inégalités de genre et les discriminations

Attendus et objectifs

L'UPEC s'engage à construire une université inclusive, égalitaire et respectueuse des diversités. À travers cet ensemble d'actions, il s'agit de lutter activement contre toutes les formes de discriminations – qu'elles soient liées au handicap, à l'origine, à l'apparence, à la religion, au genre ou à toute autre caractéristique personnelle – en assurant à chacun un accès effectif aux droits, aux espaces et aux services de l'université. Ces actions visent notamment à favoriser l'accès des étudiant·es en situation de handicap aux partqiues sportives, à promouvoir une culture de l'égalité de traitement et de l'inclusion, et à renforcer la prévention contre les violences sexistes, sexuelles, racistes ou discriminatoires. Elles s'appuient également sur des dispositifs concrets tels que le parrainage, les aménagements d'espaces et de pratiques, les campagnes de sensibilisation, ou encore l'accès à des ressources et à un accompagnement adapté. Ensemble, ces leviers contribuent à faire de l'UPEC un lieu d'étude sûr, solidaire et équitable pour l'ensemble de ses étudiant·es.

Détails de l'action		Échéances
1	**Favoriser l'inclusion des étudiant·es en situation de handicap (ESH) dans les activités physiques et sportives :** • Encourager l'accueil des ESH dans les cours proposés par le SUAPS, en veillant à l'accessibilité des pratiques. • Développer des créneaux d'activités physiques adaptées, en partenariat avec des associations spécialisées dans l'handisport. • Mettre en place un module de sensibilisation à l'handisport à destination des étudiant·es et des encadrants, pour promouvoir une culture sportive inclusive.	
2	**Lutter contre les discriminations liées à l'origine et favoriser l'égalité d'accès et de traitement :** • Promouvoir une culture de l'égalité de traitement, de l'inclusion et du respect de la diversité à tous les niveaux de la vie universitaire.	

	• Accompagner les étudiant·es issu·es de milieux populaires dans la recherche de stages, en développant des dispositifs de soutien adaptés. • Prendre en charge les situations de harcèlement discriminatoire et les violences à caractère raciste ou antisémite, dans les relations pédagogiques ou entre étudiant·es, en prenant en compte leurs impacts sur la santé mentale et la réussite académique. • Sensibiliser et former les personnels enseignants et administratifs aux mécanismes qui produisent la discrimination et aux moyens d'y faire face. • Mettre en place ou généraliser un programme de parrainage entre étudiant·es internationaux et étudiant·es locaux pour lutter contre l'isolement, faciliter l'intégration, et améliorer la diffusion des informations relatives aux activités proposées. • Sensibiliser et former sur les risques de discrimination dans les processus de sélection à l'entrée en master.	
3	**Favoriser l'égalité de genre et l'accès effectif aux droits dans l'espace universitaire :** • Encourager la mixité dans les activités de loisirs et veiller à un usage inclusif des espaces communs sur les campus. • Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes promouvant l'égalité entre les genres. • Garantir la parité dans les conseils et instances de représentation étudiante. • Renforcer la prévention et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles (VSS) via la cellule dédiée et des actions de sensibilisation. • Installer au moins un point d'accès aux protections périodiques gratuites dans chaque bâtiment universitaire, sur tous les campus. • Pérenniser et mieux faire connaître le dispositif de congé menstruel pour les étudiantes concernées.	

	• Accompagner les étudiant·es dans leur parcours de soins gynécologiques à travers une meilleure information sur leurs droits (ex. : application *Gynette*) et via des consultations proposées au sein du SSE.	

Indicateurs	• **Nombre d'étudiant·es bénéficiaires d'actions inclusives ou de dispositifs spécifiques** *(ex. : participation aux créneaux handisport, bénéficiaires du parrainage, recours à la cellule VSS, consultations gynécologiques, etc.)* • **Nombre d'actions de sensibilisation ou de formation organisées** *(le handisport, de l'égalité de traitement, des discriminations, de l'égalité de genre, etc.)* • **Taux de parité dans les instances représentatives étudiantes** *(ex. : proportion de femmes/hommes dans les conseils, participation aux dispositifs de gouvernance partagée)* • **Nombre d'initiatives ou projets étudiants soutenus en lien avec les thématiques de l'égalité, de l'inclusion ou de la lutte contre les discriminations** *(via le FSIE, les associations, ou des campagnes institutionnelles)* • **Taux de couverture des campus par les dispositifs de prévention et d'accessibilité** *(ex. : % de bâtiments disposant de protections périodiques grauites, de créneaux sportifs adaptés, ou d'espaces inclusifs)*

Action 1.5 : Poursuivre le développement de l'offre culturelle et artistique

Attendus et objectifs

L'accès à la culture et aux pratiques artistiques est un vecteur essentiel d'épanouissement et de cohésion au sein de la communauté universitaire. Cette action vise à renforcer l'offre culturelle et artistique pour permettre aux étudiant.e.s de s'approprier pleinement ces espaces d'expression et de création. L'objectif est d'encourager et de soutenir les initiatives étudiantes en matière de projets artistiques et culturels en s'appuyant notamment sur les Fonds de solidarité et d'initiatives étudiantes (FSIE). Il s'agit également de dynamiser la vie de campus en structurant une programmation régulière d'événements et d'activités, tout en développement le rôle des étudiant.e.s-relais pour diffuser l'information et renforcer la participation. A travers cette action, l'UPEC ambitionne de faire de la culture un élément

central de la vie étudiante, accessible à toutes et à tous, et reconnu comme un facteur de bien-être et de réussite universitaire.

Détails de l'action		Échéances
1	**Soutenir les projets étudiants culturels, artistiques et sportifs via le dispositif FSIE :** • Poursuivre l'accompagnement des initiatives étudiantes en matière de culture, d'arts et de sport à travers le Fonds de Solidarité et d'Initiative Étudiante (FSIE). • Renforcer le soutien financier et logistique aux projets portés par les associations ou collectifs étudiants. • Encourager l'émergence de nouvelles propositions contribuant à la vie de campus et à l'expression	2024-2030
2	**Renforcer l'organisation régulière d'événements culturels sur les campus :** • Maintenir et développer une programmation culturelle régulière à destination des étudiant·es sur l'ensemble des campus. • Favoriser l'accès à la culture en soutenant des événements variés (spectacles, concerts, expositions, projections, festivals, etc.). • Encourager la participation étudiante dans la conception et l'animation de ces événements pour en faire des temps forts de la vie universitaire.	2024-2030
3	**Déployer et valoriser un réseau d'étudiant·es-relais pour promouvoir l'offre culturelle et artistique :** • Poursuivre et renforcer le recrutement d'étudiant·es-relais ou ambassadeur·rices culture pour informer leurs pairs des activités artistiques proposées par les services de l'université et les associations étudiantes.	2024-2030

	• Faciliter la circulation de l'information entre les services culturels, les associations et les étudiant·es. • Valoriser l'engagement des étudiant·es-relais en leur proposant un accompagnement et une reconnaissance institutionnelle.	
4	**Développer les partenariats artistiques et culturels à l'échelle du territoire :** • Identifier et renforcer les collaborations avec les structures culturelles locales pour en faire des partenaires privilégiés de l'Upec (théâtres et centres chorégraphiques, arts du cirque, musées, centres culturels, festivals, etc.). • Faciliter l'accès des étudiant·es à une offre culturelle diversifiée en nouant des partenariats durables. • Intégrer les partenaires culturels dans la programmation universitaire pour enrichir les actions menées sur les campus.	2025-2030
5	**Développer l'accompagnement des étudiant·es artistes au sein de l'université :** • Identifier les étudiant·es engagé·es dans une pratique artistique régulière ou professionnelle. • Proposer des dispositifs de soutien adaptés : aménagements d'emploi du temps, accès à des espaces de création, accompagnement de projets artistiques. • Monter une résidence artistique universitaire (Dispositif de la DRAC)	2025-2030

Indicateurs	• **Nombre de projets culturels, artistiques ou sportifs financés via le FSIE**

	(incluant les projets portés par les associations ou les collectifs étudiants) • **Nombre d'événements culturels organisés sur les campus** *(incluant spectacles, expositions, projections, concerts, etc.)* • **Taux de participation étudiante aux événements et dispositifs culturels** *(mesuré par le nombre de participant·es ou via enquêtes de fréquentation)* • **Nombre d'étudiant·es-relais recruté·es et actifs par an** *(et nombre d'actions d'information relayées sur les activités artistiques)* • **Nombre de partenariats artistiques et culturels actifs sur l'année universitaire** *(structures extérieures intégrées à la programmation ou aux actions de l'UPEC)*

Action 1.6 : Poursuivre le développement de l'offre sportive pour tous les étudiant.e.s

Attendus et objectifs

L'objectif général est de rendre accessible à toutes et tous la pratique physique au sein de l'université et d'en faire un levier puissant pour la réussite académique, l'insertion professionnelle et le bien-être. L'UPEC et son Conseil des Sports œuvrent pour l'équilibre et la réussite de ses étudiant.e.s, convaincus que le sport joue un rôle essentiel dans la vie universitaire. Dans une dynamique d'accessibilité et d'inclusion, l'université s'engage à développer une offre sportive diversifiée et adaptée à tous les étudiant.e.s, quels que soient leur niveau, leurs contraintes ou leurs besoins spécifiques en intégrant une approche durable et responsable. Notre engagement s'étend aux sportifs de haut niveau, qui trouvent à travers le sport un moyen de concilier études et compétitions sportives, ainsi qu'aux étudiant.e.s internationaux, pour qui la pratique sportive devient un espace précieux de socialisation et d'enrichissement personnel.

Détails de l'action		Échéances
1	**Améliorer l'accessibilité et le développement des infrastructures sportives sur les campus :** • Développer ou rénover les infrastructures sportives existantes pour répondre aux pratiques actuelles et émergentes. • Veiller à l'accessibilité des équipements pour tous les publics, notamment les étudiant·es en situation de handicap. • Favoriser une utilisation partagée des espaces sportifs entre services, associations et étudiant·es. • Mettre en place, sur chaque campus, des espaces de communication identifiés pour valoriser les événements des associations labellisées et les manifestations sportives locales, tout en contribuant à la sécurité et à la visibilité des initiatives étudiantes.	2024-2030
2	**Intégrer l'activité physique dans le parcours académique et les emplois du temps étudiants :**	2024-2030

	• Collaborer avec les composantes pour proposer des activités sportives sur des créneaux sanctuarisés dans les emplois du temps. • Encourager l'intégration du sport dans les cursus à travers des modules ou mineures transversales valorisées académiquement. • Développer des mineures thématiques en lien avec les filières, par exemple : *"Sport et Prévention Santé"* en Médecine, *"Sport et Leadership"* en Psychologie, ou *"Sport et Management"* en Économie-Gestion. • Valoriser l'activité physique comme levier de bien-être, de réussite et de développement de compétences transversales.	
3	**Encourager la pratique d'une activité physique régulière pour lutter contre la sédentarité :** • Déployer des actions ciblées pour sensibiliser les étudiant·es aux effets de la sédentarité sur la santé, en cohérence avec les actions de prévention en santé physique (cf. action 1.2). • Poursuivre et développer la mise en place de bilans de forme personnalisés, permettant aux étudiant·es d'évaluer leur condition physique et d'être orienté·es vers une activité adaptée. • Promouvoir l'activité physique comme un levier de bien-être, de santé et d'équilibre dans la vie étudiante. • Faciliter l'activité sportive de plein air sur les campus (parcours, équipements extérieurs légers, etc.)	2024-2030
4	**Promouvoir l'engagement des étudiant·es à travers la pratique sportive et une meilleure accessibilité de l'offre :** • Proposer une offre sportive diversifiée, accessible à tou·tes les étudiant·es quels que soient leur niveau, leurs contraintes ou leur parcours.	2024-2030

	• Sensibiliser la communauté étudiante aux bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale. • Encourager la participation à travers des événements réguliers et fédérateurs (Semaine olympique et paralympique, Nuits du SUAPS, tournois FFSU, défis sportifs, etc.). • Maintenir et renforcer la présence du SUAPS lors des temps forts de l'année universitaire (welcome desk, journées d'accueil, village sport). • Améliorer la communication sur l'ensemble de l'offre sportive via les supports numériques, physiques et les réseaux sociaux de l'université. • Former des « ambassadeur·rices sport » pour promouvoir la pratique auprès de leurs pairs et faciliter l'accès à l'information	
5	**Valoriser l'engagement des étudiant·es dans la pratique sportive régulière :** • Intégrer un système de bonification dans les maquettes pédagogiques de différentes composantes pour encourager la pratique sportive. • Conditionner cette bonification à des critères précis tels que la régularité, le volume de pratique et les progrès réalisés. • Reconnaître la pratique sportive comme un engagement à part entière, contribuant au bien-être, à l'équilibre et à la réussite étudiante.	2026-2028
6	**Faire du sport un levier d'inclusion, de durabilité et d'identité universitaire :** • Renforcer le sentiment d'appartenance en équipant les étudiant·es sportifs de tenues aux couleurs de l'UPEC, arborant le logo du SUAPS.	2024-2030

	• Maintenir la gratuité de l'offre sportive pour les étudiant·es et garantir l'accessibilité des pratiques aux personnes en situation de handicap. • Proposer une offre sportive diversifiée, inclusive et adaptée à tous les niveaux, favorisant la mixité. • Développer les sports doux et de plein air (randonnée, vélo, kayak…) en lien avec les enjeux de transition écologique. • Mettre à disposition du matériel de seconde main ou reconditionné et organiser des temps forts autour du sport et de l'environnement (ateliers, journées sport et écologie, défis).	

Indicateurs	• **Taux de participation étudiante aux activités sportives proposées par l'université** *(inscriptions SUAPS, participation aux événements, usage des infrastructures)* • **Nombre d'événements ou temps forts sportifs organisés dans l'année** *(ex. : Semaine olympique, Nuits du SUAPS, tournois, défis, ateliers sport et écologie)* • **Nombre d'étudiant·es bénéficiant d'un aménagement ou d'une valorisation académique liée à la pratique sportive** *(mineures sportives, bonifications, créneaux sanctuarisés, bilans de forme, Prescri'forme)* • **Taux d'accessibilité des infrastructures sportives et de l'offre (physique, sociale, inclusive)** *(infrastructures rénovées, créneaux adaptés, gratuité, dispositifs pour ESH)* • **Nombre de partenariats, ambassadeur·rices ou projets engagés pour promouvoir la culture sportive, l'inclusion et la durabilité** *(ambassadeur·rices sport, collaborations avec associations sportives, dispositifs de seconde main, sports durables)*

Axe 2 : Développer et diversifier les lieux de vie étudiante

Action 2.1 : Créer une Maison de l'Étudiant sur le campus centre

Attendus et objectifs

L'Upec n'a plus actuellement de Maison de l'étudiant.e commune à tous les campus. L'objectif est donc de créer un espace central dédié à la vie étudiante qui soit un lieu multifonctionnel et multi-activités. Cette maison de l'étudiant sera située sur le campus centre, à l'entrée de la dalle, dans l'ancienne maison de la santé et devrait permettre d'accueillir de nouvelles activités comme une épicerie solidaire et un café étudiant offrant ainsi un lieu de convivialité central. Située au centre du campus, visible de l'extérieur, cette maison de l'étudiant.e est de nature à renforcer l'identité universitaire du campus dans la ville.

Détails de l'action		Échéances
1	**Co-concevoir un aménagement modulable et fonctionnel de la Maison de l'Étudiant avec la communauté étudiante :** • Créer des lieux de réunion adaptés aux besoins des associations et des collectifs étudiants. • Prévoir des espaces de stockage sécurisés pour le matériel associatif. • Aménager des espaces polyvalents pour accueillir des activités culturelles, citoyennes ou événementielles. • Intégrer une salle dédiée à la pratique artistique, physique et sportive, accessible et modulable selon les besoins.	2025-2030
2	**Co-concevoir les activités autogérées de la Maison de l'Étudiant avec la communauté étudiante :** • Développer un café citoyen comme espace d'échanges, de débats et de convivialité. • Mettre en place une épicerie solidaire pour répondre aux besoins fondamentaux des étudiant·es en situation de précarité. • Organiser un système de stockage et de mutualisation du matériel associatif. • Appuyer ces initiatives par la mobilisation d'étudiant·es en service civique ou en emploi étudiant pour assurer leur animation et leur gestion quotidienne.	2025 - 2030
3	**Mettre en place une gouvernance partagée de la Maison de l'Étudiant :** • Co-rédiger une convention d'autogestion avec le Parlement étudiant, définissant les modalités de fonctionnement, d'accès et de responsabilité partagée.	2025-2030

	• Garantir un cadre clair et évolutif pour l'utilisation des espaces, en lien avec les principes d'autonomie, de respect et de transparence. • Valoriser la participation étudiante dans la gestion du lieu comme un levier d'apprentissage de la vie collective et démocratique.	

Indicateurs	• **Taux d'occupation des espaces de la MDE** (*nombre de réservations des salles de réunion, d'activités ou d'événements par mois*) • **Nombre d'activités autogérées mises en place et animées par les étudiant·es** (*café citoyen, épicerie solidaire, événements organisés, mutualisation de matériel, etc.*) • **Nombre d'étudiant·es mobilisé·es dans la gestion ou l'animation de la MDE** (*service civique, emploi étudiant, bénévoles, représentant·es au Parlement étudiant*) • **Taux de satisfaction des utilisateur·rices de la MDE** (*évalué via une enquête annuelle ou un questionnaire court en ligne*) • **Convention d'autogestion formalisée et actualisée avec le Parlement étudiant** (*état de signature, nombre de révisions, participation aux réunions de gouvernance*)

Action 2.2 : Poursuivre la création et l'aménagement des espaces de détente et de convivialité étudiante sur l'ensemble des campus

Attendus et objectifs

L'université doit offrir aux étudiants des espaces de vie dynamiques et conviviaux qui favorisent les interactions sociales, le repos et les échanges informels. Cette action vise à concevoir des lieux spécifiquement adaptés à leurs besoins quotidiens, en tenant compte des différents moments de la journée étudiante : pauses entre les cours, temps de repas, périodes d'étude collaborative ou moments de détente. L'objectif est de transformer chaque campus

en un environnement plus accueillant et fonctionnel, en développant une variété d'espaces qui répondent aux multiples usages de la communauté étudiante, que ce soit pour se restaurer, travailler en groupe, se reposer ou simplement se retrouver entre amis. D'ici 2030, l'objectif est d'aménager dans chaque bâtiment universitaire au minimum un espace de détente et de convivialité.

Détails de l'action		Échéances
1	**Aménager des espaces de détente et de convivialité en valorisant les lieux sous-utilisés :** • Identifier les espaces intérieurs peu exploités sur les campus pouvant être transformés en lieux de vie étudiante. • Réaménager ces espaces avec du mobilier adapté aux usages quotidiens des étudiant·es (tables, bancs, canapés, micro-ondes, bornes de recharge, vélos-bureau, etc.). • Développer, dans les lieux très fréquentés (ex. bibliothèques, halls, espaces de restauration), des services associés à la détente et à la vie étudiante (fonds "détente" en BU, bibliothèque d'objets, animations), en concertation avec les usager·ères pour répondre à leurs besoins concrets.	2026 - 2027
2		
3	**Valoriser et promouvoir les espaces de vie étudiante nouvellement aménagés :** • Développer une signalétique spécifique (ex. : sticker CVEC) pour identifier clairement les espaces financés par la contribution vie étudiante et de campus. • Communiquer sur l'existence et les usages possibles de ces lieux via les supports de l'université (affichages, site web, réseaux sociaux). • Encourager les étudiant·es à s'approprier ces espaces en les intégrant aux actions de médiation ou d'animation sur les campus.	

4	**Optimiser l'usage des espaces CROUS en dehors des horaires de restauration :** • Renforcer la collaboration avec le CROUS pour permettre la mutualisation de leurs espaces, en particulier en dehors des temps de repas. • S'inspirer d'initiatives existantes, comme celle de la Pointe Jaune, pour ouvrir ces lieux à des usages étudiants (travail, détente, rencontres informelles). • Identifier les sites prioritaires et organiser des modalités de gestion partagée favorisant l'appropriation des espaces par les étudiant·es.	
5	**Favoriser la continuité entre la formation et la vie de campus en adaptant les espaces aux nouveaux usages :** • Développer des espaces de travail en groupe et des cabines de travail individuelles accessibles et modulables sur les campus. • Mettre à disposition des équipements adaptés aux usages numériques et hybrides (équipements multimédias, bornes et casiers de rechargement, mobilier connecté, etc.). • Adapter l'aménagement des lieux aux nouveaux rythmes et besoins des étudiant·es pour encourager l'autonomie, la concentration et les échanges informels.	

Indicateurs	• **Nombre d'équipements installés dans les espaces de vie étudiante** *(micro-ondes, bornes de recharge, mobilier, signalétique CVEC, etc.)* • **Taux d'occupation ou de fréquentation estimé des espaces aménagés** *(évalué par des relevés, observations ou enquêtes de satisfaction)*

	• **Nombre d'actions de communication ou d'animations organisées pour promouvoir ces espaces** *(ex. : campagnes d'information, événements de médiation, signalétique visible)* • **Nombre d'espaces de travail adaptés créés ou réaménagés, équipés pour les usages numériques et collaboratifs** *(incluant espaces de travail en groupe, cabines individuelles, équipements multimédias, bornes/casiers de recharge, etc.)*

Action 2.3 : Aménager des lieux pour les pratiques artistiques, culturelles, sportives et événementielles

Attendus et objectifs

L'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives joue un rôle fondamental dans l'épanouissement personnel des étudiants et contribue activement à la création d'une vie universitaire dynamique et enrichissante. Cette action stratégique vise à développer et optimiser des infrastructures spécialement adaptées aux diverses formes d'expression artistique, aux activités culturelles variées et aux pratiques sportives, tout en mettant l'accent sur la facilitation et l'accompagnement dans l'organisation d'événements sur les différents campus. L'objectif est de créer des espaces polyvalents qui encouragent la créativité, favorisent les rencontres interdisciplinaires et permettent l'émergence de projets innovants portés par la communauté étudiante.

Détails de l'action		Échéances
1	**Développer des infrastructures modulables et mutualisables pour les activités extra-universitaires :** • Aménager des espaces adaptés aux pratiques associatives, culturelles, sportives ou événementielles, en lien avec les besoins identifiés. • Optimiser l'usage de lieux existants en les rendant polyvalents et accessibles à différents publics *(relancer le projet d'aménagement du Plot 1 sur le campus Mail des Mèches ; créer un espace commun modulable pour les étudiant·es, intégrant une salle associative, une salle de musique et un tiers-lieu pour des activités non académiques).* • Favoriser la mutualisation de ces infrastructures pour encourager la coopération entre les acteurs de la vie étudiante.	2025-2030
2	**Valoriser les espaces existants pour développer des actions culturelles ouvertes à la communauté universitaire :**	

	• Utiliser les lieux disponibles sur les campus, même en dehors des espaces traditionnellement dédiés, pour accueillir des initiatives culturelles. • Proposer des formats d'actions compatibles avec la polyvalence des espaces : fresques participatives, pratiques musicales en plein air, ateliers d'écriture, expositions ou représentations théâtrales. • Encourager l'appropriation créative des lieux par les étudiant·es, malgré la pénurie d'espaces culturels dédiés.	
3	**Aménager un amphithéâtre pour en faire un espace de diffusion culturelle polyvalent :** • Identifier un amphithéâtre sur le campus pouvant être transformé en salle de spectacle. • Équiper cet espace avec un écran, une scène modulable et du matériel technique adapté aux représentations artistiques et projections. • Permettre son usage partagé par les services, les associations et les étudiant·es pour encourager la création et la diffusion culturelle sur le campus.	
4	**Créer un espace dédié à la pratique musicale sur les campus :** • Aménager une salle isolée acoustiquement pour permettre la répétition et la production musicale dans de bonnes conditions. • Mettre cet espace à disposition des étudiant·es, des groupes de musique et des associations culturelles. • Favoriser la pratique artistique autonome et la préparation de projets musicaux liés à la vie universitaire.	

5	**Mutualiser des espaces modulables pour encourager les pratiques sportives :** • Identifier des lieux polyvalents pouvant accueillir ponctuellement des activités physiques ou sportives. • Adapter l'aménagement de ces espaces pour permettre une utilisation partagée entre différents publics et usages (sportifs, associatifs, pédagogiques). • Favoriser une organisation souple et inclusive des pratiques sportives sur l'ensemble des campus.	

Indicateurs	• **Nombre d'espaces aménagés ou réaménagés en lieux polyvalents** *(incluant salles de pratique artistique, lieux mutualisés, espaces sportifs ou culturels)* • **Taux d'occupation ou d'utilisation des espaces mutualisés** *(par les associations, les services universitaires et les étudiant·es)* • **Nombre d'événements ou d'activités organisés dans les espaces modulables** *(expositions, répétitions musicales, ateliers, pratiques sportives, projections, etc.)* • **Nombre de nouveaux équipements installés pour la diffusion ou la pratique culturelle et artistique** *(écrans, scènes modulables, matériel audio, isolation acoustique, mobilier partagé)* • **Nombre d'usager·ères ayant accès à ces espaces via une réservation ou un dispositif d'animation encadré** *(suivi des bénéficiaires étudiants, associatifs, ou personnels)*

Action 2.4 : Végétaliser et aménager les espaces extérieurs pour en faire des lieux de vie

Attendus/objectifs

Les espaces extérieurs des campus constituent des ressources précieuses qui nécessitent une transformation réfléchie pour créer des environnements propices à la détente, à l'apprentissage informel et aux interactions sociales. La végétalisation et l'aménagement de

ces espaces s'inscrivent dans une démarche globale qui répond simultanément à plusieurs enjeux majeurs : l'amélioration du bien-être quotidien de la communauté universitaire, le renforcement de l'accessibilité pour tous les usagers, et l'engagement concret de l'université dans sa transition écologique. Ces aménagements visent également à créer des microclimats favorables qui contribuent à la régulation thermique naturelle des campus tout en offrant des cadres agréables pour les activités en plein air.

Détails de l'action		Échéances
1	**Végétaliser les campus pour créer des îlots de fraîcheur adaptés aux spécificités locales :** • Identifier les zones propices à la végétalisation, en tenant compte des contraintes techniques (pleine terre, dalles, orientation, etc.) et des enjeux climatiques (pics de chaleur, îlots de chaleur urbains). • Mettre en place des aménagements végétalisés variés : plantations en pleine terre, arbres d'ombrage, façades et toitures végétalisées, ombrières naturelles ou techniques. • Favoriser la biodiversité locale en adaptant les choix végétaux aux écosystèmes existants et à la gestion durable des espaces verts.	
2	**Garantir l'accessibilité des espaces extérieurs à toutes et tous :** • Aménager les zones de vie extérieures en veillant à leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). • Intégrer les normes d'accessibilité dès la conception ou la réhabilitation des espaces (cheminements, mobilier, revêtements, signalétique). • Favoriser une approche inclusive dans l'ensemble des aménagements pour assurer un usage équitable par l'ensemble des étudiant·es.	
3	**Impliquer les étudiant·es dans la végétalisation des campus par une démarche participative :**	

	• Proposer des ateliers de plantation ouverts à la communauté étudiante pour favoriser leur engagement dans la transformation écologique des campus. • Développer des potagers partagés gérés collectivement, comme supports de sensibilisation à la biodiversité, à la saisonnalité et à l'agriculture urbaine. • Intégrer ces démarches dans une logique pédagogique et citoyenne, en lien avec les initiatives étudiantes et les dispositifs existants (ex. : projets Biodiv'UPEC).	
4	**Transformer les espaces extérieurs en lieux de vie conviviaux, durables et identifiables :** • Réaménager les lieux extérieurs urbains pour en faire des espaces de détente, de rencontre et de socialisation pour les étudiant·es. • Installer un mobilier extérieur unifié et durable (bancs, tables, pergolas, assises modulables, etc.) contribuant à l'identité visuelle des campus de l'UPEC. • Favoriser une approche écoresponsable dans le choix des matériaux et dans la gestion des aménagements pour inscrire ces transformations dans la transition écologique.	
5	**Installer du matériel sportif en extérieur pour encourager la pratique libre et accessible :** • Aménager des équipements sportifs en plein air sur les campus (stations de musculation, parcours de santé, agrès, etc.) accessibles à tous les niveaux de pratique. • Intégrer ces installations dans des espaces ouverts et conviviaux pour favoriser l'activité physique informelle. • Valoriser ces équipements dans les supports de communication pour encourager leur usage par l'ensemble des étudiant·es.	

6	**Développer des espaces extérieurs accueillants et fonctionnels pour la vie étudiante :** • Aménager des zones de détente en plein air accessibles et conviviales sur l'ensemble des campus, en lien avec les usages étudiants. • Équiper ces espaces avec du mobilier adapté (tables, bancs, assises modulables, zones ombragées, etc.) pour favoriser les temps de repos, d'échange ou de travail informel. • Encourager l'appropriation de ces lieux en les intégrant aux parcours quotidiens des étudiant·es et en valorisant les initiatives étudiantes, comme les 9 projets portés dans le cadre de **Biodiv'UPEC**, notamment pour l'aménagement de l'espace situé derrière le bâtiment P du campus centre.	

Indicateurs	• **Nombre d'espaces extérieurs réaménagés ou créés à des fins de détente, de socialisation ou de pratique sportive libre** *(inclut zones de repos, équipements sportifs extérieurs, potagers, lieux d'ombre, etc.)* • **Surface totale végétalisée ou renaturée sur les campus** *(inclut plantations en pleine terre, végétalisation de toitures/façades, ombrières végétales, etc.)* • **Nombre d'aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)** *(cheminements, mobilier, signalétique et équipements conformes aux normes d'accessibilité)* • **Nombre d'ateliers participatifs ou d'initiatives étudiantes menés autour de la nature en ville et de l'écologie sur les campus** *(plantation, gestion de potagers, projets Biodiv'UPEC, etc.)* • **Taux de fréquentation estimée des espaces extérieurs aménagés** *(par observation, enquêtes ou outils numériques de comptage s'ils existent)* • **Nombre d'équipements installés pour encourager l'usage actif des espaces extérieurs**

	(mobilier extérieur, stations sportives, modules ombragés, bornes, etc.)

Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des étudiants à la vie universitaire

Action 3.1 : Poursuivre le développement des dispositifs participatifs et délibératifs pour associer les étudiants à la gouvernance de l'université

Attendus et objectifs

L'implication active des étudiants dans la gouvernance universitaire constitue un pilier fondamental pour assurer une vie étudiante dynamique, inclusive et représentative de tous. Cette démarche participative est essentielle car elle permet de créer un dialogue constructif entre l'administration et la communauté étudiante de l'UPEC. Cette action vise donc à renforcer et développer les dispositifs participatifs existants, tout en créant de nouvelles opportunités d'engagement, afin de donner aux étudiants les moyens concrets de contribuer activement aux décisions stratégiques et aux projets qui façonnent leur expérience universitaire quotidienne. L'objectif est aussi de favoriser l'engagement des étudiant.es sur les territoires, celui de leur commune ou ceux reliés à l'Upec.

Détails de l'action		Échéances
1	**Structurer et pérenniser les dispositifs délibératifs étudiants de l'UPEC :** • Consolider le fonctionnement du Parlement étudiant comme espace de proposition, de débat et de co-construction des politiques étudiantes. • Poursuivre et institutionnaliser la Convention citoyenne étudiante en l'intégrant pleinement dans le calendrier universitaire. • Favoriser la coordination entre ces dispositifs pour renforcer la participation étudiante à la vie démocratique de l'université.	2025-2030
2	**Assurer le suivi et la mise en débat des propositions issues de la Convention citoyenne étudiante (CCE) :** • Soumettre les propositions formulées lors des sessions de la CCE à la délibération des instances universitaires compétentes (notamment le Parlement étudiant et la CFVU). • Partager les propositions avec les services concernés pour étude, mise en œuvre ou retour argumenté. • Garantir la transparence du processus de suivi et renforcer la légitimité des dispositifs participatifs étudiants.	2025-2030
3	**Renforcer les moyens d'action du Parlement étudiant par un budget participatif :** • Allouer au Parlement étudiant un budget dédié pour soutenir des projets proposés et portés par les étudiant·es. • Définir des critères d'attribution clairs et transparents, en lien avec les priorités de la vie étudiante.	2025-2030

	• Valoriser ce dispositif comme un outil d'autonomisation, d'expérimentation démocratique et de co-construction des politiques étudiantes.	
4	**Généraliser les espaces d'expression et de concertation étudiante :** • Organiser régulièrement des ateliers participatifs ouverts aux étudiant·es, qu'ils soient engagés ou non dans les instances. • Recueillir leurs besoins, propositions et retours sur les dispositifs existants ou en projet. • Intégrer les résultats de ces échanges dans les processus de décision liés à la vie étudiante.	2025-2030
5	**Renforcer la participation étudiante dans les instances universitaires :** • Garantir la présence effective d'étudiant·es dans toutes les commissions traitant de la vie étudiante et de la formation. • Veiller à ce que cette représentation soit équilibrée, formée et pleinement intégrée aux travaux des instances. • Reconnaître cet engagement comme une contribution légitime à la gouvernance universitaire.	2025-2030
6	**Impliquer l'ensemble des composantes dans la Convention citoyenne étudiante (CCE) :** • Associer activement toutes les composantes de l'UPEC à la préparation, au déroulement et au suivi des travaux de la CCE. • Encourager la participation d'étudiant·es, d'enseignant·es et de personnels de chaque composante pour garantir la représentativité des débats.	2025-2030

	• Valoriser la CCE comme un espace de dialogue inter-composantes autour des enjeux de la vie étudiante.	

Indicateurs	• **Nombre de séances annuelles du Parlement étudiant et de la Convention citoyenne étudiante (CCE)** *(avec taux de participation et diversité des profils représentés)* • **Taux de mise en débat des propositions issues de la CCE dans les instances universitaires** *(Parlement étudiant, CFVU, services concernés)* • **Montant du budget participatif alloué au Parlement étudiant et nombre de projets financés** *(avec ventilation par type de projet ou composante le cas échéant)* • **Nombre d'ateliers participatifs organisés et taux de participation des étudiant·es** *(en distinguant les étudiant·es engagés et non engagés)* • **Taux de représentation effective des étudiant·es dans les commissions liées à la vie étudiante et à la formation** *(avec indicateurs sur la formation et l'assiduité des représentant·es)* • **Nombre de composantes impliquées dans chaque édition de la Convention citoyenne étudiante** *(participation active : étudiants, personnels, enseignants ; contributions aux restitutions)*

Action 3.2 : Poursuivre les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant

Attendus et objectifs

En tant qu'université engagée, l'UPEC reconnaît, promeut et valorise l'engagement étudiant. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances qu'ils pourront valoriser dans leurs diplômes et parcours professionnels tout en œuvrant pour des causent et des valeurs qui leur tiennent à cœur. Cette action vise à renforcer les dispositifs existants de reconnaissance de l'engagement étudiant tout en développant de nouvelles opportunités d'implication.

Détails de l'action		Échéances
1	**Reconnaître et valoriser l'engagement étudiant à travers des dispositifs institutionnels :** • Poursuivre le déploiement des dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant (bonus ECTS, open badges, attestations, etc.). • Faciliter les démarches administratives associées pour garantir un accès équitable à ces dispositifs. • Encourager les étudiant·es à valoriser leur engagement dans leur parcours académique et professionnel • Organiser un prix annuel de l'engagement étudiant occasion de rendre visible l'engagement étudiant	2024-2030
2	**Mettre en place une campagne de sensibilisation à l'engagement étudiant :** • Lancer une campagne à destination de l'ensemble de la communauté étudiante pour mieux faire connaître les formes d'engagement et leurs bénéfices. • Sensibiliser les personnels de l'université à la reconnaissance de l'engagement étudiant, en y associant des actions de formation dédiées. • Favoriser une culture partagée de l'engagement au sein de l'établissement.	2025-2030
3	**Accompagner les étudiant·es dans leur parcours d'engagement :** • Faciliter la mise en relation avec les associations étudiantes, les collectifs présents sur les campus et les dispositifs de service civique, pour permettre aux étudiant·es de s'engager en tant que volontaires. • Orienter les étudiant·es vers les structures du territoire en recherche de bénévoles (associations, collectivités, institutions), notamment celles partenaires de l'UPEC.	2025-2030

	• Proposer un accompagnement personnalisé pour aider les étudiant·es à identifier les formes d'engagement qui leur correspondent, et les accompagner dans les démarches, notamment pour intégrer ou réaliser une mission de service civique au sein de l'université.	
4	**Développer les missions de service civique pour renforcer l'engagement étudiant à l'UPEC :** • Promouvoir le recours au service civique au sein de l'université comme levier d'engagement et d'utilité sociale pour les étudiant·es. • Identifier des missions adaptées aux besoins des services et à l'intérêt des étudiant·es volontaires. • Mettre en place un accompagnement structuré pour l'accueil, le suivi et la valorisation des volontaires en service civique.	

Indicateurs	• **Nombre d'étudiant·es bénéficiant d'une reconnaissance officielle de leur engagement** *(bonus ECTS, open badges, attestations, etc.)* • **Nombre de missions de service civique proposées et nombre de volontaires accueilli·es à l'UPEC** *(par an et par service ou composante)* • **Taux de participation aux actions de sensibilisation à l'engagement étudiant** *(étudiant·es et personnels concernés par la campagne ou les formations)* • **Nombre d'étudiant·es accompagnés dans leur démarche d'engagement** *(mise en relation avec des associations, structures du territoire ou dispositifs internes, dont service civique)*

Action 3.3 : Développer et valoriser l'emploi étudiant

UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Attendus et objectifs

Le dispositif des emplois étudiant.es permet à l'Upec de proposer des jobs aux étudiant.es intéressés tout en réalisant des missions indispensables à l'université et en facilitant le lien avec les étudiant.es par des "passeurs". L'objectif est aussi de faire de l'emploi étudiant un vecteur de réussite en proposant des missions rémunérées adaptées aux besoins et aux profils des étudiant·es. Il s'agit de renforcer à la fois le nombre et la qualité des postes offerts, en privilégiant les fonctions qui soutiennent l'accueil, l'accompagnement et la réussite (tutorat, mentorat, médiation, etc.). L'emploi étudiant devient ainsi un moyen d'engagement au service de la communauté universitaire, tout en contribuant à l'autonomie et à l'insertion professionnelle des étudiant·es.

Détails de l'action		Échéances
1	**Adapter l'offre d'emplois étudiants aux besoins des services et des étudiant·es :** • Identifier les missions pertinentes à confier à des étudiant·es, en lien avec la vie de campus, l'accompagnement, les services administratifs ou les bibliothèques. • Proposer des emplois adaptés aux profils et contraintes des étudiant·es, avec des plannings compatibles avec leur rythme d'étude et une articulation claire avec leur parcours de formation. • Poursuivre le développement de formations mutualisées par typologie d'emploi étudiant pour garantir une meilleure préparation aux missions et renforcer l'attractivité de ces postes.	2025-2030
2	**Renforcer la qualité des missions par la formation des emplois étudiants :** • Mettre en place des formations mutualisées à destination des étudiant·es recruté·es sur des missions universitaires (accueil, tutorat, accompagnement, etc.). • Assurer une montée en compétences progressive en lien avec les attentes des services et les besoins du public étudiant. • Harmoniser les contenus de formation pour garantir une cohérence et une qualité d'accompagnement sur l'ensemble des campus.	2025-2030
3	**Optimiser la gestion administrative des emplois étudiants pour garantir un paiement rapide :**	2025-2027

	• Simplifier et harmoniser la procédure de déclaration des heures effectuées par les étudiant·es. • Mettre en place des outils numériques ou des circuits de validation plus fluides pour accélérer le traitement administratif. • Réduire les délais de paiement afin de sécuriser financièrement les étudiant·es engagé·es dans des missions à l'UPEC.	
4	**Valoriser les compétences développées dans le cadre des emplois étudiants :** • Informer les étudiant·es recruté·es sur les dispositifs de reconnaissance existants (attestations, open badges, valorisation dans le parcours de formation). • Mettre en lumière les compétences acquises (autonomie, communication, gestion de projet, accompagnement) pour en faire un levier d'insertion professionnelle. • Donner du sens aux missions confiées en les inscrivant dans une logique d'engagement au service de la communauté universitaire.	2025-2030
5	**Créer un guide de référence pour les étudiant·es recruté·es à l'UPEC :** • Élaborer un guide emploi étudiant regroupant les informations clés sur les missions, les droits, les démarches administratives et les contacts utiles. • Remettre ce guide à chaque étudiant·e lors de son embauche, pour faciliter son intégration et sa prise de poste. • Mettre à jour régulièrement le guide en lien avec les services concernés afin de garantir la fiabilité et l'accessibilité des informations.	2025-2030

6	**Fédérer une communauté d'emploi étudiant à l'UPEC :** • Créer un réseau structuré des étudiant·es en emploi au sein de l'université pour favoriser les échanges et le partage d'expérience. • Organiser régulièrement des temps de rencontre, de valorisation ou de formation collective (séminaires, ateliers, événements de rentrée ou de fin de mission). • Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire et reconnaître la contribution des étudiant·es à la vie de l'établissement.	

Indicateurs	• **Nombre total d'étudiant·es recruté·es en contrat d'emploi étudiant à l'UPEC** *(avec ventilation par campus, composante ou service)* • **Taux de boursier·es parmi les étudiant·es recruté·es** *(mesure de l'impact social du dispositif)* • **Volume horaire moyen et rémunération moyenne des emplois étudiants** *(par mission, type de poste ou service)* • **Nombre d'étudiant·es ayant bénéficié d'une reconnaissance des compétences acquises** *(via open badge, attestation, ou valorisation dans le cursus)* • **Nombre de renouvellements de contrat d'emploi étudiant** *(indicateur de satisfaction et d'intégration durable dans les missions)*

Action 3.4 : Impliquer les étudiants dans la transition écologique et sociale de l'université

Attendus et objectifs

L'urgence écologique exige de l'UPEC transformation écologique et adaptation climatique. L'Upec fait donc de la transition écologique un axe structurant de son action, en valorisant l'engagement étudiant à travers des projets concrets, responsables et reproductibles. Elle soutient la diffusion des initiatives à impact sur tous les campus, favorise l'expérimentation

de solutions sobres (low-tech lab), et engage une dynamique de labellisation (DD&RS, Employeur Pro-Vélo). Des actions de sensibilisation (ateliers, fresques) et des démarches collectives (tri, consommation responsable, zéro plastique) renforcent cette culture écologique partagée. Enfin, les propositions issues de la Convention Citoyenne Étudiante seront valorisées comme leviers d'action et intégrées dans les politiques de l'université.

Détails de l'action		Échéances
1	**Encadrer les initiatives étudiantes financées par la CVEC/FSIE par une démarche écoresponsable :** • Élaborer une charte écologique à destination des porteurs de projets étudiants bénéficiant d'un financement FSIE ou CVEC. • Intégrer des critères environnementaux simples et concrets dans la conception et la mise en œuvre des projets (réduction des déchets, achats responsables, mobilité douce, recyclage et réemploi, etc.). • Sensibiliser les porteurs de projets à l'impact environnemental de leurs actions et promouvoir des pratiques durables sur les campus.	2025-2030
2	**Essaimer les projets étudiants à impact dans l'ensemble de l'université :** • Identifier les projets expérimentés avec succès dans certaines composantes ou associations étudiantes (écologie, solidarité, inclusion, etc.). • Accompagner leur adaptation et leur déploiement sur d'autres campus ou au sein d'autres services de l'université. • Encourager le partage de bonnes pratiques entre étudiant·es et valoriser les initiatives reproductibles à fort impact.	2025-2030

3	**S'engager vers l'objectif "zéro plastique" sur les campus :** • Réduire progressivement l'usage du plastique à usage unique dans les événements, services et espaces de vie étudiante. • Sensibiliser les étudiant·es et les services à des alternatives durables (gourdes, vaisselle réutilisable, conditionnements responsables, etc.). • Intégrer cet objectif dans les chartes d'engagement des porteurs de projets et les cahiers des charges des prestataires.	
4	**Encourager la consommation responsable en facilitant l'accès aux produits de seconde main :** • Mettre en place des dispositifs de dons, de trocs ou de ventes solidaires de vêtements, fournitures et petits équipements sur les campus. • Collaborer avec les associations étudiantes et partenaires locaux pour organiser des événements réguliers (ressourceries temporaires, friperies, etc.). • Promouvoir ces initiatives comme leviers d'engagement écologique et de soutien au pouvoir d'achat	2025-2030
5	**Créer un low-tech lab pour expérimenter des technologies sobres et durables :** • Mettre à disposition un espace dédié à l'expérimentation, à la fabrication et au prototypage de solutions low-tech (réparation, réemploi, énergie, mobilité, etc.). • Impliquer les étudiant·es, personnels et associations dans la conception et l'animation du lab.	2025-2030

	• Valoriser les projets issus du low-tech lab comme contributions concrètes à la transition écologique sur les campus.	
6	**Engager l'UPEC dans une démarche de labellisation Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS) :** • Structurer et formaliser les actions de l'université en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. • Réunir les conditions nécessaires à l'obtention du label DD&RS (diagnostic, plan d'action, gouvernance, indicateurs de suivi). • Mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire autour de cette démarche pour en faire un levier de transformation institutionnelle.	2025-2030
7	**Favoriser les mobilités douces :** • Améliorer les infrastructures et services à destination des cyclistes (stationnements sécurisés, douches, équipements de réparation, etc.). • Mettre en place des actions de sensibilisation et d'incitation à l'usage du vélo pour les étudiant·es et les personnels (ateliers de réparation, bourses au vélo, etc.) • S'engager dans une démarche de labellisation pour valoriser l'UPEC comme établissement promoteur de la mobilité durable afin d'obtenir notamment le label "Employeur Pro-Vélo"	2025-2030
8	**Sensibiliser les étudiant·es à la transition socio-écologique à travers des ateliers participatifs :**	2025-2030

	• Organiser régulièrement des ateliers thématiques sur les enjeux climatiques, la sobriété, la biodiversité, ou encore les écogestes. • Mobiliser des intervenants internes et externes (enseignants, associations, collectivités) pour enrichir les formats et les approches pédagogiques. • Favoriser l'appropriation des enjeux par les étudiant·es et encourager leur engagement à travers des formats concrets, créatifs et collaboratifs.	
9	**Former un plus grand nombre d'étudiant·es à l'animation des fresques de la transition écologique :** • Développer des sessions de formation à l'animation des fresques (Fresque du Climat, de la Mobilité, de la Biodiversité, etc.) à destination des étudiant·es volontaires. • Intégrer ces formations dans les parcours d'engagement, les UE d'ouverture ou les événements de la vie de campus. • Favoriser la diffusion des fresques dans toutes les composantes pour sensibiliser largement la communauté étudiante.	
10	**Impliquer les étudiant·es dans le déploiement du projet "tri des déchets" sur les campus :** • Associer les étudiant·es à la conception, à la mise en œuvre et à la communication autour des dispositifs de tri. • Organiser des actions de sensibilisation aux bons gestes de tri en lien avec les référent·es développement durable et les associations étudiantes. • Valoriser les initiatives étudiantes contribuant à l'amélioration de la gestion des déchets sur les différents sites de l'UPEC.	2025-2030

11	**Valoriser les propositions “vertes” issues de la Convention Citoyenne Étudiante (CCE) annuelle :** • Diffuser largement les recommandations étudiantes auprès de la communauté universitaire, des services et des instances. • Intégrer ces propositions dans les plans d’action des politiques étudiantes et dans les démarches de transition de l’université. • Mettre en place des supports de communication et de restitution accessibles pour renforcer la visibilité et l’impact des contributions étudiantes.	2025-2030

Indicateurs	• **Nombre de projets écologiques financés et mis en œuvre par les étudiant·es** *(via dispositifs type FSIE, CVEC, ou appels à projets durables)* • **Taux de réalisation des propositions issues de la CCE liées à la transition écologique** *(nombre de propositions mises en œuvre / nombre total de propositions formulées)* • **Nombre d’ateliers de sensibilisation à la transition socio-écologique organisés et nombre d’étudiant·es sensibilisé·es** *(incluant fresques, ateliers climat, mobilité, biodiversité, etc.)* • **Nombre d’étudiant·es formé·es à l’animation de fresques écologiques, par typologie de fresque** *(Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité, Fresque de la Mobilité, etc.)* • **Nombre d’étudiant·es impliqué·es dans les dispositifs opérationnels de transition (tri des déchets, projets low-tech, ressourceries, etc.)** *(Participation active et suivi des dispositifs mis en place sur les campus)* • **Niveau de labellisation atteint par l’UPEC dans les démarches DD&RS et Employeur Pro-Vélo (OEPV)**

	(suivi de l'obtention et du maintien des labels, ex. : DD&RS niveau 3, OEPV niveau Argent)

Axe 4 : Faciliter l'accueil des étudiants et améliorer l'accès à l'information

Action 4.1 : Améliorer la signalétique de l'université pour mieux valoriser les services disponibles pour les étudiant·es

Attendus et objectifs

La multiplicité des sites et des campus rend nécessaire la mise en place d'une signalétique claire, facilement identifiable qui renforce l'identité de l'Upec dans la ville et facilite l'accès aux bâtiments et aux services. Pour rendre les services dédiés aux étudiant·es plus visibles, accessibles et lisibles sur l'ensemble des campus de l'UPEC, il est nécessaire de moderniser, harmoniser et structurer la signalétique physique et numérique, tout en facilitant l'orientation des usager·ères, en particulier des primo-arrivant·es. La démarche comprendra l'élaboration de supports cohérents (plans, marquages, codes couleur), intégrant l'indication systématique des accès de Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des éléments de signalétique inclusive (visuelle, tactile, sonore). Un diagnostic d'accessibilité sera engagé pour renforcer la lisibilité de l'université pour toutes et tous, y compris les personnes en situation de handicap. Cette action vise ainsi à améliorer l'expérience de circulation sur les campus, dans une perspective d'équité et d'inclusion.

Détails de l'action		**Échéances**
1	**Clarifier les besoins en signalétique et structurer l'information sur les services étudiants :** • Établir un document de référence à jour regroupant l'ensemble des services étudiants, organisés par grandes catégories (santé, accompagnement, vie associative, etc.). • Créer un plan détaillé localisant ces services sur chaque campus pour faciliter l'orientation. • Produire un plan de repérage par ville, permettant une vision globale des implantations étudiantes à l'échelle territoriale.	**1er semestre 2025**

2	**Lancer une étude signalétique pour moderniser et homogénéiser l'information sur les campus :** • Réaliser une consultation préalable afin d'identifier les attentes des usager·ères et des services en matière de signalétique. • Conduire une étude approfondie à l'échelle de l'université (dans la continuité de celle de 2011) pour dresser un état des lieux des dispositifs existants. • Proposer des solutions opérationnelles et homogènes respectant la charte graphique de l'UPEC, tenant compte des contraintes budgétaires et calendaires (réalisations à court, moyen et long termes). • Intégrer une approche sobre et évolutive en valorisant les éléments déjà en place, en combinant signalétique physique et interfaces numériques adaptées.	**Lancement consultation 2ème semestre 2025** **Etude 1er semestre 2026** **1ères réalisations 2ème semestre 2026** **Dernières réalisations 2ème semestre 2027**
3	**Mettre en place une signalétique physique cohérente et identifiable sur l'ensemble des campus :** • Installer des panneaux directionnels et d'information clairs, visibles et faciles à comprendre. • Utiliser un graphisme harmonisé et conforme à l'identité visuelle de l'UPEC, pour garantir une lecture fluide et uniforme. • Assurer la cohérence de la signalétique entre les différents sites, afin de faciliter l'orientation des étudiant·es et des visiteurs.	**2026-2027**
4	**Développer un marquage au sol pour améliorer l'orientation sur les campus :** • Concevoir un système de marquage au sol clair, visible et intuitif pour guider les étudiant·es dans leurs déplacements quotidiens.	**2026-2027**

	• Relier entre eux les bâtiments et services clés d'un même campus, tout en facilitant la circulation entre campus d'une même ville. • Harmoniser les codes couleurs, pictogrammes ou parcours thématiques pour assurer une continuité avec la signalétique existante.	
5	**Mettre en place un code couleur pour identifier les bâtiments et services liés à la vie étudiante :** • Attribuer une couleur spécifique et cohérente à chaque catégorie de service (santé, accompagnement, engagement, restauration, etc.). • Appliquer ce code couleur à la signalétique des bâtiments et espaces concernés pour en faciliter l'identification. • Intégrer ce système dans l'ensemble des supports physiques et numériques de repérage (plans, marquage au sol, affichage, etc.).	**2026-2027**
6	**Utiliser la fresque de l'université comme outil d'accueil et d'orientation :** • Mobiliser la fresque de l'UPEC pour expliquer de manière visuelle et pédagogique le fonctionnement de l'université aux étudiant·es primo-arrivant·es. • Intégrer cet outil dans les dispositifs d'accueil, de tutorat et les temps forts de rentrée universitaire. • Valoriser la fresque comme support d'appropriation de l'environnement universitaire et de compréhension de ses services et instances.	2025-2030

Indicateurs	• **Taux de mise en place des supports de signalétique harmonisés par campus** *(incluant panneaux directionnels, marquage au sol, code couleur, fresque, etc.)* • **Nombre de plans d'orientation mis à disposition (par campus et par ville)** *(formats physiques et numériques actualisés, accessibles en ligne et sur site)* • **Taux de satisfaction des étudiant·es concernant l'orientation et l'identification des services sur les campus** *(mesuré via des enquêtes annuelles ou baromètres de rentrée)* • **Avancement de l'étude signalétique et du plan d'action associé (état des lieux, livrables, mise en œuvre)** *(nombre d'actions engagées ou finalisées selon les échéances prévues)* • **Nombre de dispositifs d'accueil intégrant la fresque de l'université comme outil d'information** *(rentrées, journées d'intégration, accompagnement des primo-arrivant·es)*

Action 4.2 : Structurer un accueil multicanal et moderniser le portail numérique eCampus au service de la vie étudiante

Afin de répondre aux attentes croissantes en matière de lisibilité, de simplicité et d'accessibilité de l'information, cette action vise à structurer un accueil multicanal (physique, téléphonique et numérique) cohérent, et à moderniser le portail numérique *eCampus* pour en faire un point d'entrée central de référence pour l'ensemble des étudiant·es de l'UPEC. L'objectif est de faciliter l'accès aux services, aux démarches administratives et aux informations de vie universitaire grâce à une interface intuitive, co-construite avec les étudiant·es et régulièrement mise à jour. Ce portail rénové intégrera les données clés du parcours académique (emploi du temps, résultats, aides, événements, etc.) et contribuera à améliorer l'expérience usager dans une logique de transformation numérique responsable et inclusive.

Détails de l'action		Échéances
1	**Structurer un guichet unique d'accueil multicanal sur les campus** • Déployer des points d'accueil physiques visibles et accessibles sur chaque site. • Mettre en place des canaux complémentaires : ligne téléphonique dédiée, chatbot, messagerie numérique. • Assurer la coordination, la formation emplois étudiants de l'accueil et l'harmonisation des messages entre tous les canaux.	2025-2030
2	**Repenser la plateforme eCampus comme portail numérique centralisé** • Réorganiser l'architecture du portail existant *eCampus* pour en faire le guichet numérique principal de la vie étudiante. • Centraliser toutes les rubriques essentielles (scolarité, logement, aides, santé, culture, engagement, événements...). • Garantir la qualité, l'accessibilité (PMR, visuelle, mobile) et la mise à jour continue des contenus avec les services référents.	
3	**Développer des outils personnalisés au sein d'eCampus** • Concevoir et améliorer des outils numériques dédiés à l'accompagnement global des étudiant·es (orientation, santé, vie de campus, aides, etc.). • Intégrer ces outils dans une plateforme cohérente et accessible, pensée comme un véritable environnement numérique de la vie étudiante. • Veiller à ce que ces dispositifs contribuent à renforcer l'autonomie, l'inclusion et la qualité de l'expérience universitaire.	

4	**Co-construire les évolutions de l'outil avec les étudiant.es** • Mettre en place des groupes de travail avec des étudiant·es pour tester, co-designer et améliorer les fonctionnalités. • Recueillir régulièrement les retours via des enquêtes d'usage, tests utilisateurs et ateliers de design participatif. • Intégrer les suggestions dans une logique d'amélioration continue et itérative du portail.	

Indicateurs	• **Taux d'usage du portail eCampus et des canaux d'accueil multicanaux** *(Nombre d'utilisations, connexions, sollicitations, ventilation par canal)* • **Taux d'étudiant·es accédant à leur espace personnalisé sur "Ma vie étudiante"** *(Données de connexion par composante, fréquence, services consultés)* • **Nombre de services ou rubriques intégrés dans la plateforme unique** *(État de couverture des thématiques : études, aides, logement, sport, culture, engagement, etc.)* • **Taux de satisfaction concernant l'accès à l'information et l'ergonomie du portail** *(Mesuré via enquêtes annuelles, baromètres flash, taux de rebond)* • **Taux de mise à jour des contenus par les services référents** *(Fréquence de mise à jour, nombre de pages actives, indicateur de fiabilité)* • **Nombre d'étudiant·es impliqué·es dans la co-construction de la plateforme** *(Participation à des groupes de test, ateliers UX, retours intégrés)*

Action 4.3 : Créer un média étudiant dédié, mettant en lumière les productions étudiantes, notamment les podcasts

Attendus et objectifs

La création d'un média étudiant centralisé et dédié vise à encourager la prise de parole des étudiant.e.s, valoriser leurs initiatives et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire. Ce média porté par et pour les étudiants permettra de diffuser les contenus audios, notamment les podcasts produit par les associations et les collectifs étudiants de l'UPEC. Il s'agit d'un "tremplin" d'expression libre, pédagogique et citoyen qui favorise la créativité, la circulation d'information, ainsi que la visibilité des actions menées par les étudiant.e.s. Il devrait permettre aussi le partage d'informations et d'expertises entre les communautés de l'UPEC. Ce média contribuera également à développer les compétences transversales des étudiant.e.s (communication, montage audio, animation éditoriale, etc.), tout en soutenant dynamique associative de l'UPEC.

Détails de l'action		Échéances
1	**Créer une médiathèque numérique des productions étudiantes :** • Recenser et centraliser les contenus existants produits par les associations étudiantes (podcasts, vidéos, articles, etc.). • Mettre à disposition ces productions sur une plateforme dédiée, accessible à l'ensemble de la communauté universitaire. • Valoriser la créativité étudiante et favoriser la diffusion des initiatives culturelles, citoyennes ou informatives portées par les étudiant·es.	2025-2026
2	**Définir collectivement l'identité et le fonctionnement du média étudiant :** • Co-construire la ligne éditoriale avec les étudiant·es et les associations, en veillant à représenter la diversité des voix et des formats. • Déterminer ensemble les modalités de publication (formats, fréquence, rubriques, accès à la plateforme).	2026

	• Garantir un cadre participatif, inclusif et évolutif pour encourager l'appropriation du média par la communauté étudiante. • Définir les modalités de portage et de régulation du Média par les étudiant.es	
3	**Déployer une plateforme numérique pour héberger et diffuser les productions du média étudiant :** • Créer un site web dédié ou un espace identifiable sur le site institutionnel de l'UPEC pour valoriser les contenus étudiants. • Garantir l'accessibilité et la lisibilité de la plateforme sur tous les supports numériques. • Assurer l'actualisation régulière des publications et la modération des contenus en lien avec les étudiant·es contributeur·rices.	2026 - 2027
4	**Créer un comité éditorial étudiant pour animer et modérer le média :** • Constituer un comité éditorial composé d'étudiant·es, accompagné par les services de l'université, pour superviser la publication et la qualité des contenus. • Assurer la modération des productions, leur promotion auprès de la communauté universitaire et l'animation régulière du média. • Encourager la montée en compétences éditoriales et le développement d'une dynamique collaborative autour du projet.	2026
5	**Former les étudiant·es à la création de podcasts :**	2026

	• Mettre en place des ateliers de formation à la production de contenu audio, adaptés aux débutant·es comme aux profils plus expérimentés. • Aborder les aspects éditoriaux (écriture, structuration, animation) et techniques (enregistrement, montage, diffusion). • Encourager l'autonomie et la professionnalisation des étudiant·es souhaitant s'impliquer dans le média universitaire.	
6	**Reconnaître l'engagement des étudiant·es à travers leurs productions médiatiques :** • Mettre en place des modalités d'évaluation des productions étudiantes (podcasts, articles, vidéos) dans le cadre des dispositifs de valorisation de l'engagement. • Permettre aux contributeur·rices de bénéficier d'attestations, de crédits ECTS ou d'open badges selon leur investissement. • Intégrer cette reconnaissance dans les parcours d'engagement étudiant pour encourager la participation et valoriser les compétences développées.	2027-2028

Indicateurs	• **Nombre de podcasts hébergés sur la plateforme** *(suivi du volume de contenus produits et diffusés)* • **Nombre d'associations et d'étudiant·es contributeur·rices actifs** *(mesure de l'implication étudiante et de la diversité des acteurs mobilisés)* • **Nombre moyen d'écoutes mensuelles** *(indicateur d'audience et de portée du média)* • **Nombre de formations proposées et nombre de participant·es formé·es** *(suivi des actions de montée en compétences éditoriales et techniques)*

	• **Taux de satisfaction des utilisateur·rices et des contributeur·rices** *(recueilli via enquête ou questionnaire régulier pour évaluer l'expérience globale)*

Action 4.4 : Structurer et renforcer la communication sur la vie étudiante auprès de l'ensemble des usagers

Attendus et objectifs

L'objectif de cette action est d'établir une stratégie de communication claire, partagée et ciblée, construite en lien étroit avec la Direction de la Communication et les étudiant·es. Elle vise à améliorer la visibilité, la lisibilité et la cohérence des informations liées à la vie étudiante, en adaptant les formats et les canaux de diffusion aux usages réels des publics concernés. Un espace numérique centralisé sera créé pour rassembler l'ensemble des contenus utiles, avec une navigation optimisée et des contenus régulièrement actualisés. Les étudiant·es seront associés à la production des supports à travers des ateliers participatifs, favorisant une communication plus incarnée et proche de leurs réalités. L'action prévoit également de valoriser les dispositifs existants par des formats narratifs engageants (témoignages, reportages). L'ensemble de la démarche vise à faire de la communication un vecteur d'appropriation, d'inclusion et d'accès renforcé aux services.

Détails de l'action		Échéances
1	**Élaborer une stratégie de communication partagée sur la vie étudiante :** • Co-construire une stratégie dédiée avec la Direction de la communication, en lien avec les services et les représentant·es étudiant·es. • Définir des objectifs clairs, des messages prioritaires et des cibles spécifiques (étudiant·es, personnels, partenaires). • Adapter les supports, les formats et les canaux de diffusion aux usages des publics visés pour renforcer la visibilité des actions et dispositifs existants.	2025 - 2026
2	**Créer un espace centralisé "Vie étudiante" sur le site de l'UPEC :**	2026-2028

	• Concevoir une rubrique dédiée regroupant l'ensemble des informations utiles à la vie étudiante (santé, logement, engagement, culture, accompagnement, schémas directeurs, etc.). • Simplifier la navigation grâce à une organisation claire, des accès rapides et une arborescence adaptée aux besoins des étudiant·es. • Veiller à la mise à jour régulière des contenus en lien avec les services concernés pour garantir la fiabilité des informations.	
3	**Impliquer les étudiant·es dans la conception des contenus et formats de communication :** • Organiser des ateliers participatifs sur les volets design, éditorial et numérique, en lien avec leurs usages et attentes. • Encourager la création de contenus visuels et interactifs (photos, vidéos, témoignages, retours d'expérience) portés par les étudiant·es eux-mêmes. • Valoriser ces contributions comme leviers d'appropriation et d'amélioration continue de la communication universitaire.	2026-2030
4	**Valoriser les dispositifs de la vie étudiante par des formats narratifs engageants :** • Créer des contenus de mise en récit pour présenter les actions portées par les services, directions et associations (reportages, témoignages, portraits, interviews, etc.). • Mettre en lumière les bénéficiaires, les porteur·euses de projets et les impacts concrets sur la vie étudiante. • Diffuser ces formats sur les canaux de communication de l'UPEC pour renforcer la visibilité et l'accessibilité des dispositifs existants.	2026-2030

5	**Évaluer l'efficacité de la communication sur la vie étudiante de manière continue :** • Mettre en place des tests utilisateurs et des sondages réguliers pour recueillir les retours des étudiant·es sur l'accès à l'information. • Suivre des indicateurs de diffusion (taux de clics, vues, interactions, temps de lecture) pour mesurer l'impact des contenus. • Utiliser ces données pour ajuster les supports, formats et canaux afin d'améliorer la lisibilité et la pertinence de la communication.	

Indicateurs	• **Taux de couverture des cibles prioritaires (reach effectif par segment : étudiant·es, personnels, partenaires)** *(Mesure la capacité des supports à atteindre les publics identifiés dans la stratégie via newsletters, réseaux sociaux, site web, événements, etc.).* • **Taux d'engagement sur les contenus liés à la vie étudiante** *(Inclut les indicateurs tels que le taux de clic, taux de réaction, taux de partage ou de commentaire sur les formats diffusés (reportages, témoignages, posts, vidéos...)*. • **Taux de fréquentation et taux de rebond de l'espace "Vie étudiante" sur le site UPEC** (Donne des indications sur l'attractivité et la lisibilité de la rubrique, ainsi que sur la qualité de l'expérience utilisateur.) • **Taux de participation aux ateliers de co-construction éditoriale ou de design de communication** (Permet de suivre l'implication des étudiant·es dans la production et l'amélioration des contenus.) • **Indice de satisfaction sur l'accès et la compréhension de l'information (mesuré via baromètre annuel ou enquêtes flash)** (Évalue l'impact perçu des dispositifs de communication sur la clarté, la pertinence et l'utilité des informations transmises)

Action 4.5: Renforcer les missions de l'observatoire des réussites étudiantes

Attendus et objectifs

Mieux connaître le public étudiant c'est pouvoir cibler plus finement les actions visant à favoriser les réussites étudiantes. Aussi, l'objectif est-il de renforcer le dispositif d'observation continue de la vie étudiante afin de mieux connaître les profils, parcours et conditions de réussite des étudiant·es à l'UPEC. L'objectif est de centraliser, analyser et diffuser les données clés permettant d'éclairer les politiques étudiantes et d'orienter les décisions stratégiques. L'observatoire produira des notes thématiques, valorisera les enquêtes existantes et développera des démarches participatives associant les étudiant·es à la production de connaissances. Il s'agit ainsi de renforcer la transparence, l'aide à la décision et l'appropriation collective des enjeux de réussite, dans une logique d'amélioration continue et de dialogue universitaire.

Détails de l'action		Échéances
1	**Valoriser les données clés pour mieux comprendre et faire connaître le public étudiant de l'UPEC :** • Identifier et structurer les données existantes sur les profils, parcours et conditions de vie des étudiant·es. • Rendre ces données accessibles à la communauté universitaire à travers des supports synthétiques et actualisés (tableaux de bord, infographies, notes de synthèse). • Utiliser ces informations pour éclairer les politiques de vie étudiante, favoriser l'aide à la décision et renforcer la transparence.	
2	**Diffuser des analyses régulières sur la vie étudiante à travers des notes thématiques :**	

	• Produire et publier des notes synthétiques sur des sujets clés (précarité, santé, engagement, logement, réussite, etc.). • S'appuyer sur les données internes, les enquêtes et les retours d'expérience pour nourrir ces publications. • Mettre ces notes à disposition des étudiant·es, des services, des instances et des partenaires pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux.	
3	**Partager les résultats des enquêtes en sciences sociales portant sur le public étudiant :** • Recenser les enquêtes existantes menées par ou en partenariat avec l'UPEC sur les conditions de vie, les parcours ou les représentations étudiantes. • Rendre accessibles les résultats via des supports clairs et synthétiques (rapports, infographies, résumés vulgarisés). • Encourager leur diffusion auprès des étudiant·es, des équipes pédagogiques et des décideurs pour alimenter les réflexions et les actions.	
4	**Mettre en place des enquêtes participatives co-construites avec les étudiant·es :** • Associer les étudiant·es à la définition des thématiques, des questions et des modalités de diffusion des enquêtes. • Favoriser des démarches de consultation collaboratives pour recueillir des données qualitatives et quantitatives représentatives. • Valoriser les résultats obtenus en les intégrant aux décisions stratégiques et en assurant leur restitution transparente à la communauté universitaire.	

Indicateurs	• **Nombre de publications produites et diffusées (notes thématiques, tableaux de bord, infographies)** *(Mesure la régularité, la diversité et la visibilité des supports d'analyse de la vie étudiante.)* • **Taux de consultation des supports de données par les étudiant·es, les services et les partenaires** *(Indicateur de portée et d'usage des productions diffusées (via statistiques de consultation ou diffusion multicanal).* • **Nombre d'enquêtes participatives menées avec une implication active des étudiant·es** *(Évalue la dimension collaborative des démarches et leur ancrage dans les réalités étudiantes.)* • **Taux d'intégration des résultats d'enquêtes dans les instances ou les plans d'action institutionnels** (*Permet de mesurer l'impact réel de la connaissance produite sur la prise de décision à l'UPEC.)*

Schéma Directeur Vie Etudiante

SDVE

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

La construction du SDVE de l'Upec

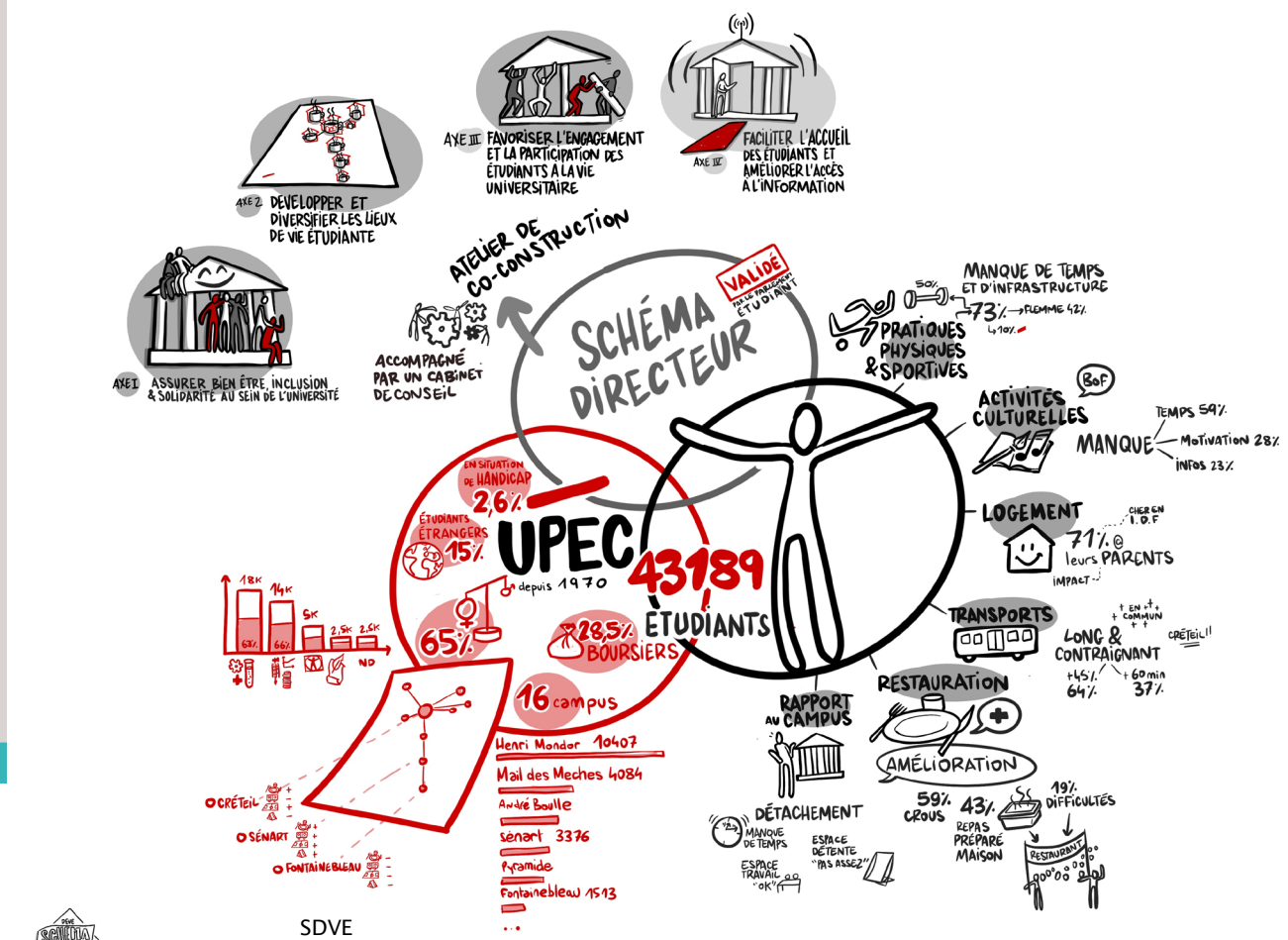

SDVE

UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Co-construction du SDVE: cohérence avec la stratégie d'établissement

⇒ **Le SDVE, une demande des tutelles/ usages de la CVEC/cohérence et planification**

⇒ **Le SDVE de l'Upec: mise en cohérence avec les projets déjà engagés:**

⇒PIA Erasme: SDVE d'une Université engagée=> égalité des chances et des conditions d'études, qualité du service, transformation écologique et sociale, inclusion et lutte contre les discriminations, égalité femmes/hommes

⇒Forte participation étudiante à la gouvernance: équipe VPE, CCE, Parlement étudiant

⇒Autres schémas directeurs Upec: Schéma DDRS, Schéma Directeur du Handicap (SDH)

Co-construction impliquant tous les acteurs: diagnostic 2024

⇒ **Une enquête sur les besoins étudiants [Solution Campus]**

⇒ **Des rencontres avec les acteurs sur tous les campus**

- ⇒Référents vie étudiante dans les composantes
- ⇒Visites de campus
- ⇒Rencontre avec les associations étudiantes

⇒ **Travail avec de nombreux partenaires notamment CROUS, les collectivités locales…**

⇒ **Un constat partagé:**

- ⇒Manque de locaux étudiants, lieux de détente, lieux de vie
- ⇒Besoin de solidarité et d'égalité
- ⇒Equité entre les campus à travailler, essaimer les bonnes pratiques

Co-construction des propositions

⇒ CCE 24/25: l'université de l'avenir => ateliers lors des journées d'ouverture + ateliers intermédiaires => 78 propositions

⇒ Des échanges avec le Parlement étudiant (2025)

⇒ Un atelier sur une journée (samedi 29/11/2024)

- ⇒Conditions de vie étudiantes/ vie quotidienne
- ⇒Communication et information
- ⇒Infrastructures

⇒ Construction d'un plan d'action structuré

- ⇒pour les 5 ans à venir/ plan d'actions 2025-2030
- ⇒Appuyé sur le budget CVEC principalement

Un document ressource

Structure du SDVE

- **Des données de cadrage: données sur les étudiants de l'Upec + extraits de l'enquête SDVE**
- **Quatre axes/ Actions/ Sous-actions/Indicateurs**
- **Annexes: méthodologie de construction/ résultats complets de l'enquête SDVE/ propositions de la CCE 24/25**
- **Des illustrations de Renaud Combe, illustrateur CCE « sur le vif »**

Quatre Axes du SDVE

- **Facilitons la vie quotidienne des étudiant.es**/ Axe 1 : Assurer bien-être, inclusion et solidarité au sein de l'université
- **Retrouvons-nous!** / Axe 2 : Développer et diversifier les lieux de vie étudiante
- **Nos valeurs on y tient!** /Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des étudiants à la vie universitaire
- Labyrinthe Upec: s'y retrouver!/ Axe 4 : Faciliter l'accueil des étudiants et améliorer l'accès à l'information

Les actions par axe: 19 actions une centaine de sous-actions

Axe 1 : Assurer bien-être, inclusion et solidarité au sein de l'université

- Action 1.1 : Accompagner les étudiant.e.s en situation de fragilité
- Action 1.2 : Améliorer l'accès aux soins et le bien-être étudiant
- Action 1.3 : Réduire les temps contraints et améliorer les rythmes d'étude
- Action 1.4 : Lutter contre les inégalités de genre et les discriminations
- Action 1.5 : Poursuivre le développement de l'offre culturelle et artistique
- Action 1.6 : Poursuivre le développement de l'offre sportive pour tous les étudiant.e.s

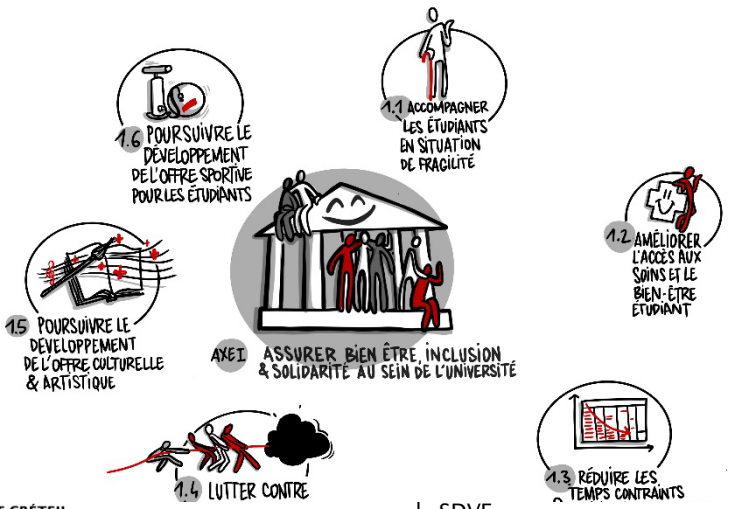

- Action 2.1 : Créer une Maison de l'Étudiant (campus centre)
- Action 2.2 : Poursuivre la création et l'aménagement des espaces de détente et de convivialité étudiante sur l'ensemble des campus
- Action 2.3 : Aménager des lieux pour les pratiques artistiques, culturelles, sportives et événementielles
- Action 2.4 : Végétaliser et aménager les espaces extérieurs pour en faire des lieux de vie

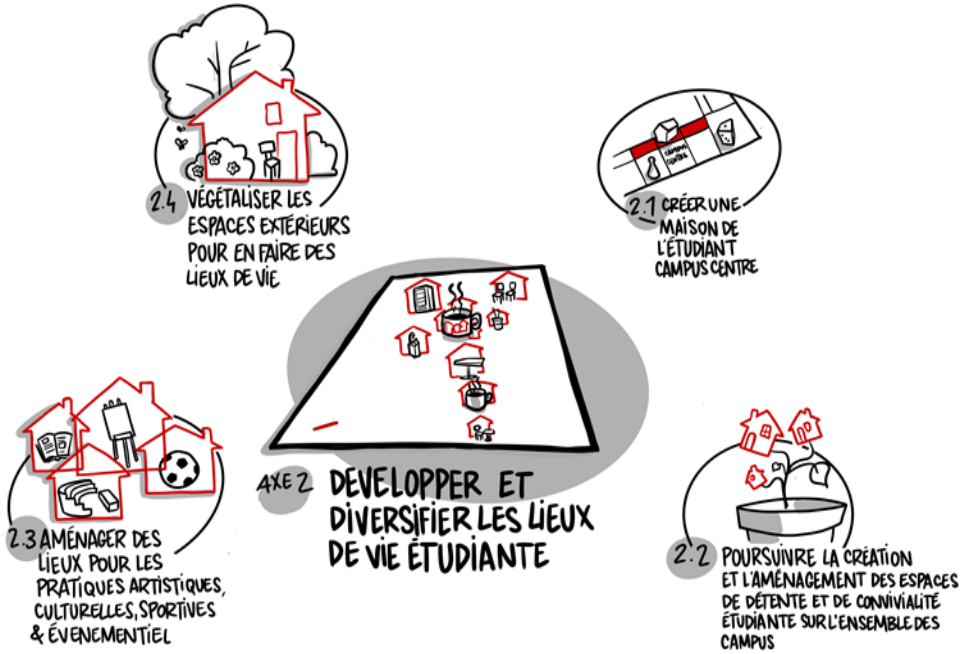

Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des étudiants à la vie universitaire

- Action 3.1 : Poursuivre le développement des dispositifs participatifs et délibératifs pour associer les étudiants à la gouvernance de l'université

- Action 3.2 : Poursuivre les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant

- Action 3.3 : Développer et valoriser l'emploi étudiant

- Action 3.4 : Impliquer les étudiants dans la transformation écologique et sociale de l'université

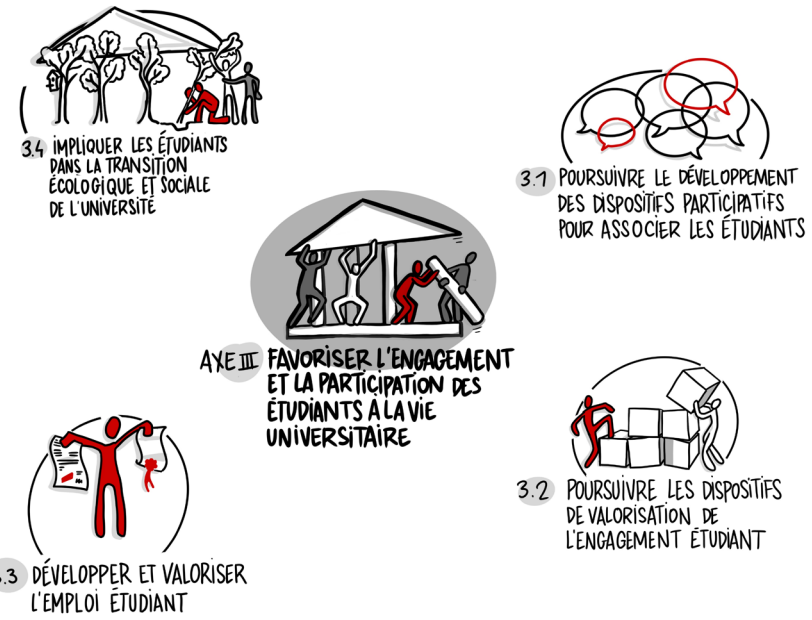

Axe 4 : Faciliter l'accueil des étudiants et améliorer l'accès à l'information

- Action 4.1 : Améliorer la signalétique de l'université pour mieux valoriser les services disponibles pour les étudiants
- Action 4.2: Structurer un accueil multicanal et moderniser le portail numérique ECampus au service de la vie étudiante

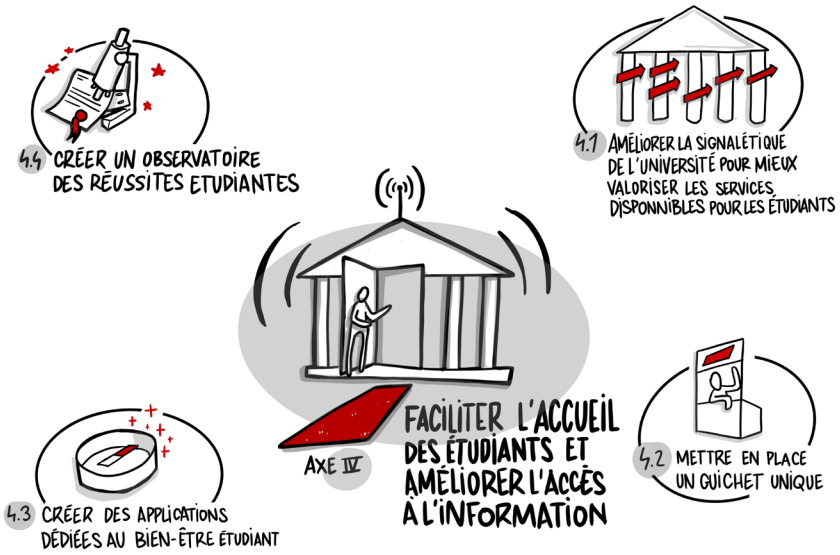

- Action 4.3 : Créer un média étudiant dédié, mettant en lumière les productions étudiantes, notamment les podcasts
- Action 4.4 : Structurer et renforcer la communication sur la vie étudiante auprès de l'ensemble des usagers

Action 4.5 : Renforcer les missions de l'observatoire des réussites étudiantes

www.u-pec.fr